



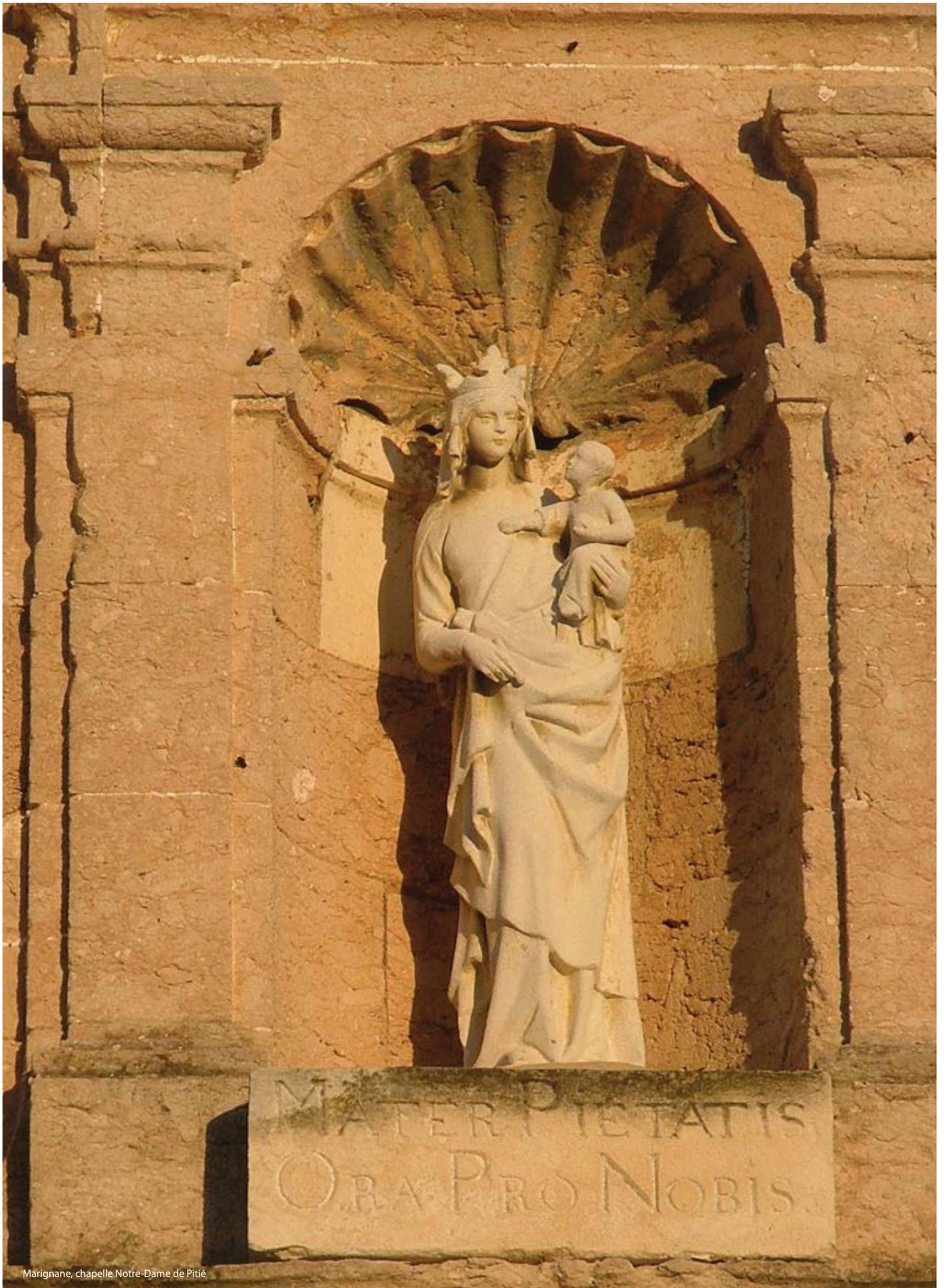
RÈGLEMENT - PIÈCES ÉCRITES

N RÈGLEMENT :
VOLET PATRIMONIAL

—
PLUi approuvé le 19 décembre 2019

Modification n°3
approuvée le 18/04/2024

—



Marignane, chapelle Notre-Dame de Pitié

VOLET PATRIMONIAL / TOME N

VOLUME N.2 :

Dispositions spécifiques du bassin Ouest

Préambule	5
Dispositions spécifiques par communes	7
Carry-Le Rouet	9
Châteauneuf-Les Martigues	13
Ensuès-La Redonne	19
Gignac-La Nerthe	25
Le Rove	33
Marignane	39
Saint-Victoret	47
Sausset-Les Pins	51



Ensues-La Redonne, église Saint-Maur

Préambule

Protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

Pour connaître les protections édictées par le présent PLUi au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme, il faut se référer :

- ▶ au **Volet Patrimonial, un document unique annexé au Règlement du PLUi du territoire Marseille Provence** qui comprend quatre volumes :
 - un volume "**Dispositions communes**" (N.1) qui regroupe une **présentation générale, les dispositions communes** qui définissent les prescriptions et/ou les recommandations générales applicables à chacune des catégories de patrimoine, **un lexique, les sources et la liste des éléments et ensembles protégés** au titre de l'article L.151-19 ;
 - **trois volumes "Dispositions spécifiques par communes"** qui correspondent aux trois bassins de vie du territoire de Marseille Provence, **N.2 Bassin Ouest, N.3 Bassin Centre et N.4 Bassin Est**, et définissent, commune par commune, sous forme de fiches, des prescriptions spécifiques et/ou des recommandations complémentaires pour certains éléments et ensembles remarquables protégés ;
- ▶ au **Règlement graphique (planche graphique A)** qui localise les éléments et ensembles protégés ;
- ▶ au **Rapport de présentation du PLUi** qui justifie de la protection des éléments et ensembles bâtis protégés.

Avertissement sur les fiches

Seule la rubrique **Prescriptions** a une valeur réglementaire. Les blocs **Historique, Description de l'ensemble bâti** et **Justification de la préservation** sont dépourvus de caractère contraignant et réglementaire.

Les prescriptions sont applicables pour autant que les descriptions correspondent bien à la réalité des lieux.

Les fiches aident également à localiser les ensembles et éléments bâtis protégés au titre de l'article L.151-19. **Pour connaître la parcelle ou l'unité foncière concernée, il faut se reporter au Règlement graphique.**

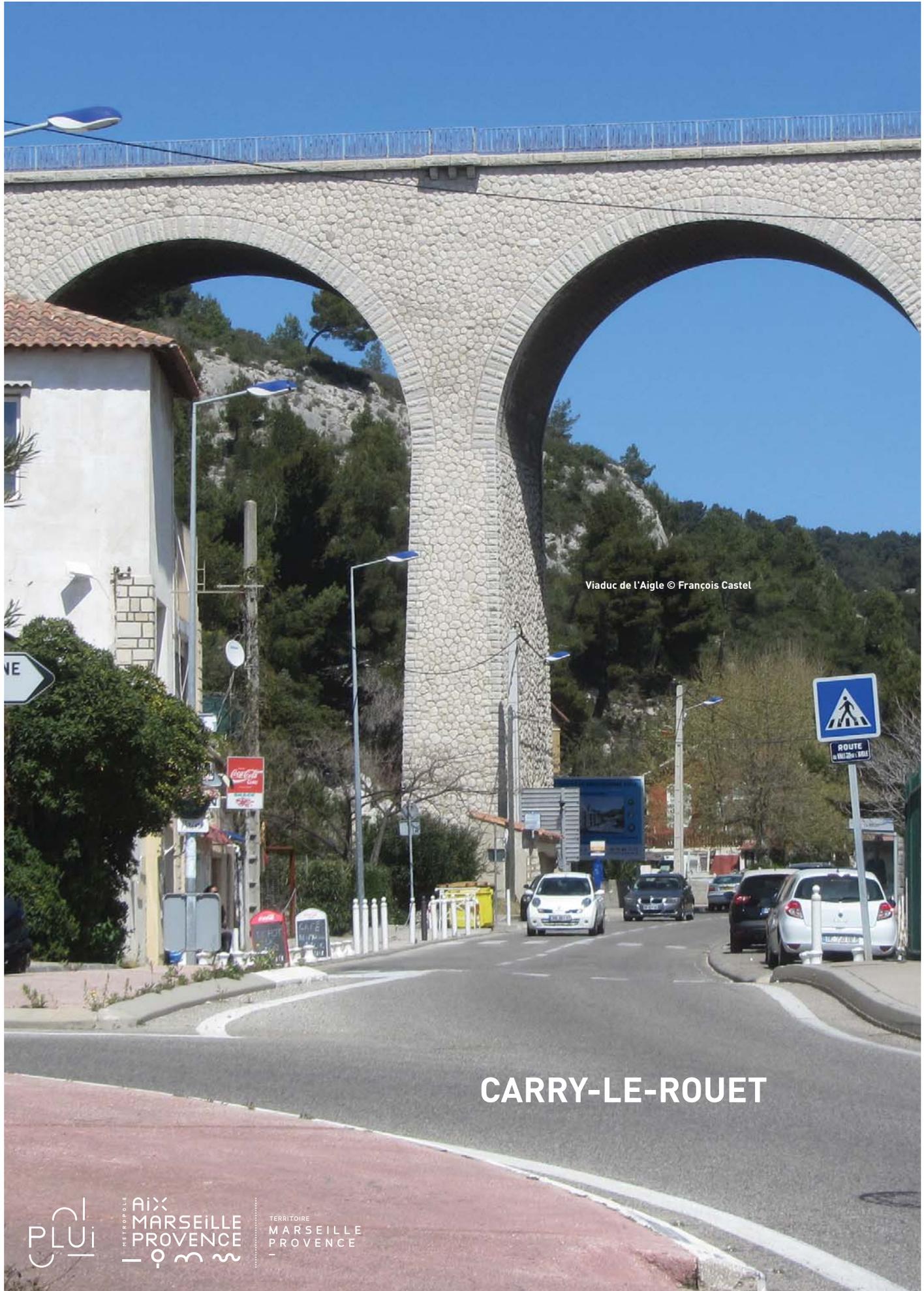
Le PLUi n'intègre pas une fiche pour tous les "Axes urbains remarquables" et pour tous les "Éléments bâtis remarquables" protégés au titre de l'article L.151-19. Pour les axes et les éléments bâtis qui ne font pas l'objet d'une fiche, il faut se reporter à la liste des éléments et ensembles bâtis protégés au titre du L.151-19 (volume N.1) et se référer aux dispositions communes de la catégorie de patrimoine à laquelle ils appartiennent.

En cas de contradiction entre les prescriptions communes et les prescriptions spécifiques, ce sont les secondes qui priment.

Nonobstant les prescriptions spécifiques contenues dans les fiches suivantes, les travaux qui permettraient de retrouver l'état initial de l'élément protégé pourront être autorisés à condition que ceux-ci participent à la préservation et à la mise en valeur dudit élément.

Dispositions spécifiques par communes

Les Astragales (A. Bruyère) © Nicolas de Barbarin / CAUE 13



Viaduc de l'Aigle © François Castel

CARRY-LE-ROUET

Code et n° de la planche	CLR-EB1 - n°O-33
Nom	Château Jarente-Pressac-Montus
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	1, place Camille Pelletan
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Edmond Montus, négociant marseillais propriétaire du magasin de Nouveautés "Au Réveil du Lion", rue Saint-Ferréol, hérita de sa mère (qui l'avait achetée en 1881) la bastide des Jarente, les seigneurs du village de Carry qui détenaient le fief depuis 1584. Il fit remanier la façade principale dans le goût de la Belle Époque.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : quadrilatère irrégulier / Façade principale ordonnancée, légèrement arquée, présentant deux groupes de travées regroupées trois par trois et des trumeaux d'inégale largeur / Matériaux : appareil en moellon, enduit strié de refends / Ornements : moulures soulignant les cadres de baie vitruviens, corbeaux de la corniche d'attique, fronton de façade cintré, couronnement de balustres / Couverture : toit à deux pentes ; tuile ronde / Épannelage : R+2.</p>
---	---

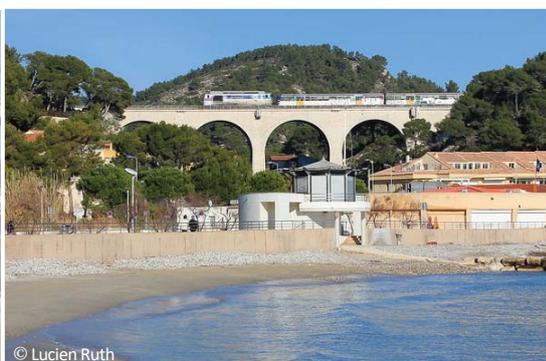
<p>Justification de la préservation Malgré une composition de façade irrégulière, l'édifice conserve son intérêt architectural. Il témoigne du mouvement de bascule opéré dans les années 1920 quand la commune a décidé de se tourner vers le tourisme : la ferme attenante a été détruite et la demeure transformée en hôtel (<i>Modern Hôtel de Carvin</i>) à l'instar du château Caumont-Jourde voisin.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible. La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux et ses décors : lignes de refend, clefs d'arc à volutes et moulures des cadres de baie, cartouche rectangulaire orné d'une couronne de lauriers (le chiffre d'Edmond Montus autrefois placé au centre a disparu), encadré par deux courts pilastres soutenant le fronton surbaissé interrompu par une palmette accostée de branches de chêne rouvre, balustres du parapet.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CLR-EF1 - n°O-33
Nom	Viaduc de l'Aigle
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Vallon de l'Aigle
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Créée sous la III^e République, la ligne de Miramas à L'Estaque, surnommée ligne de la Côte Bleue, double la ligne Paris-Marseille entre Miramas et Marseille en passant par Port-de-Bouc et en longeant une côte très découpée, dans des sites difficiles. Le pont-rail de l'Aigle est l'un des 18 viaducs mis en service en 1915.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : pont-rail conçu par l'ingénieur Paul Séjourné / Structure : pont à quatre arches de 15 m / Longueur : 107,50 m (228 m en comptant les avant-ponts de part et d'autre) / Hauteur : 27,60 m / Matériaux : pont en maçonnerie - moellons d'appareil (assises de l'intrados, angles des piles) et moellons ordinaires montés à joints cyclopéens (tympan, piles) ; garde-corps en métal ajouré.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation Le viaduc a été détruit en 1944 mais il a été reconstruit à l'identique : l'ouvrage conserve son intérêt architectural et paysager.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CLR-EF2 - n°O-34
Nom	Viaduc des eaux salées
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Vallon de Graffianne, chemin de la calanque du puits, Carry et Ensus
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le viaduc des Eaux salées est le plus imposant des 18 ouvrages d'art de la ligne SNCF Marseille-Miramas. Il a été conçu par Paul Séjourné, l'ingénieur de la Compagnie PLM, et achevé en 1914. Le choix d'une grande arche, les tympans évidés qui allègent la structure et les fondations très profondes répondent à des contraintes géologiques.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Structure : pont-rail à une arche de 50 m d'ouverture faite de 3 rouleaux clavés séparés par des feuilles de plomb et, de part et d'autre, 5 voûtains en plein cintre de 4,90 m d'ouverture chacun soutenant le tablier / Longueur : 114,83 m / Hauteur : 31,50 m / Matériaux : maçonnerie de moellons taillés en queue de paon (galons des rouleaux et des voûtes), d'appareil (assises de l'intrados, angles des piles) et ordinaires montés à joints cyclopéens (tympans, piles) ; garde-corps en métal.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Séjourné s'est inspiré du pont Fabricius à Rome (54 av. J.-C.) et du pont de Montauban (XIV^e siècle) pour le dispositif d'évidement. L'arche unique, à la fois puissante et élancée, détient le record mondial des arches plein cintre en maçonnerie et contribue à créer un paysage côtier exceptionnel. ♦ Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>NB - L'ouvrage se trouve à cheval sur les territoires des communes de Carry-Le Rouet et Ensus-La Redonne. L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.</p>
--	--



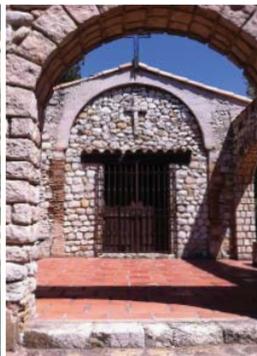
Code et n° de la planche	CLR-EF3 - n°O-33
Nom	Gare de Carry-Le Rouet
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	27, avenue Pierre Semard
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La gare de Carry-Le Rouet fut ouverte avec la ligne Miramas-L'Estaque le 15 octobre 1915. Le nom de la station figure sur les façades comme dans le métropolitain parisien et l'étage d'attique est orné d'une frise en festons. Elle favorisa l'essor du tourisme balnéaire et le développement d'une lieu de villégiature.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : gare ferroviaire / Plan de masse : édifice de plan carré avec un petit bâtiment attenant surmonté d'une terrasse entourée d'un rang de tuile / Façade principale à 3 travées, percée au RdC de grandes baies arquées reliées par une accolade / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : décors de l'avant-toit en carreaux de céramique, lignes de tuiles au-dessus des fenêtres du premier étage / Couverture : toit à deux pans, croupes, larges avant-toits / Épannelage : R+3.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Les ingénieurs se sont inspirés des cours de typologie architecturale dispensés à l'école Polytechnique et ils ont opté pour un dessin homogène vernaculaire mais influencé par le style Liberty. Les stations sont de même facture (largeur des travées, nombre d'étages, travettes peintes, nom de la station sur les quatre façades, décor de l'avant-toit).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor, notamment les lettres en céramique brun-rouge et les éléments du décor de l'étage d'attique sous l'avant-toit : frise pourtourante doublée de rangées de croix (festons brun-rouge et vert céladon) et soulignée par des motifs à trois carreaux.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CLR-EG1 - n°O-33
Nom	Chapelle de Notre-Dame du Rouet
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Chemin des Eaux salées
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique	Description de l'ouvrage
Construit sur le cap de la Vierge, dominant la baie du Rouet, la chapelle actuelle fut bâtie par la famille Jarente en 1653 pour remplacer un premier lieu de culte, la "chapelle du désespoir" qui avait été bâtie au VIII ^e siècle et servait de refuge lors des incursions des pirates maures. Elle fut restaurée une première fois en 1877.	Typologie : ermitage et chapelle de pèlerinage / Plan de masse : édifice à nef unique précédée d'une cour délimitée par un mur ouvert de passages voûtés (NB - Cet atrium participe à une "réinvention" de la chapelle : il a été édifié au XX ^e siècle lors de la réhabilitation entreprise par les Carryens en 1966 ; le linteau de la porte a été reconstitué à cette occasion) / Matériaux : pierre rose de la Couronne, appareil en moellon / Couverture : toit à deux pentes ; tuile ronde.
Justification de la préservation	Prescriptions spécifiques
Dans le plus ancien document la mentionnant (1253), la chapelle est présentée comme "une vigie de l'abbaye de Saint-Victor" recevant, à ce titre, "la salutation première des navires rentrant de longs voyages et arrivant du ponant". Au XIV ^e siècle, sous le nom du "Rot", le site servait à surveiller le littoral avec des signaux.	Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.



CHÂTEAUNEUF-LÈS-MARTIGUES



Église Sainte-Cécile

Code et n° de la planche	CLM-EG1 - n°O-18
Nom	Chapelle Sainte-Cécile
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Boulevard Armand Audibert, Châteauneuf-Les-Martigues
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique D'après les résultats des fouilles, la chapelle Sainte-Cécile aurait été édifée au VIII ^e siècle au bord d'une voie romaine, à l'emplacement d'un monument païen. Elle fut donnée par Hugues des Baux en 1088 à l'Abbaye Saint-Gervais de Fos. Remaniée à plusieurs reprises, elle fut restaurée par la commune en 1975.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice constitué de deux courtes nefs de plan rectangulaire accolées, flanqué d'un bas-côté étroit, et se terminant par un chevet plat (orientée nord-sud à l'origine, la chapelle a changé d'orientation au XIII ^e siècle avec la construction d'une nef nouvelle, plus élevée, en arc brisé, orientée est-ouest) / Façades percées de baies de très petites dimensions et étroites / Matériaux : appareil en moellon sans enduit / Couverture : toits à deux pentes ; tuile ronde.
--	---

Justification de la préservation Aujourd'hui presque oubliée au milieu d'une zone pavillonnaire, cette modeste chapelle préromane est remarquable pour sa très grande ancienneté. Elle constitue l'un des très rares vestiges du Haut Moyen Âge conservés dans le territoire de Marseille Provence. ● Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (chambranle de la porte). La cloche placée dans le clocheton, la plus ancienne de la paroisse (elle date de 1671) et classée monument historique le 14 février 1946 doit rester en place.
---	--



Code et n° de la planche	CLM-EG2 - n°O-18
Nom	Église paroissiale Sainte-Cécile
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Boulevard Germain Clairin, Châteauneuf-Les-Martigues
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique L'église paroissiale de Châteauneuf-lès-Martigues a été bâtie autour de 1850 et consacrée en 1853.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice à nef unique comprenant un narthex, trois travées et un chevet hexagonal, flanqué d'un clocher à campanile / Façade encadrée par des contreforts d'angle, organisée autour d'un porche étroit souligné par des chaînes harpées et surmonté par un fronton triangulaire en saillie formant auvent, et d'une rosace soulignée par un larmier / Matériaux : pierre, appareil en moellon ; enduit strié / Couverture : toit à deux pentes et chevet à six pans irréguliers ; tuile.
---	--

Justification de la préservation Cet édifice de style néo-gothique bien visible depuis l'autoroute appartient au Patrimoine religieux / Architecture votive de la commune et participe à son identité paysagère.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : larmiers, rosace formée d'un oculus à huit redents et de huit rosettes, colonnettes et voussures du portail, cage en fer forgé du campanile.
--	---



Code et n° de la planche	CLM-EG3 - n°O-18
Nom	Notre-Dame du Castellas
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	"Mamelon du moulin défendu", site du Castellas
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Bénie le 19 août 1860, la Vierge Noire est une réplique de la Vierge Dorée de Notre-Dame de Fourvière réalisée en 1852 par Joseph-Hugues Fabisch, sculpteur et professeur à l'École des Beaux-Arts, lauréat du concours lancé par le cardinal de Bonald. Elle doit son surnom à sa teinte noirâtre due à l'oxydation.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : statue de rogation et de dévotion présentant des traits simples pour être visible de loin et des bras immenses ouverts sur le monde / Matériaux : fonte ? ; haut socle en pierre calcaire blanche présentant quatre chanfreins (angles biseautés).</p>
--	---

<p>Justification de la préservation Rebaptisée Notre-Dame du Castellas en 1963, cette statue-repère est érigée sur le "mamelon du moulin défendu", le petit promontoire qui domine l'étang de Berre où se trouvait le château féodal bâti en l'an Mille. À ses pieds, on trouve une table d'orientation qui permet d'admirer le vaste panorama.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Le socle et la statue ne doivent pas être séparés.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CLM-EG4 - n°O-10
Nom	Église Notre-Dame de l'Étang
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Rue Notre-Dame de l'étang, La Mède
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique La chapelle Notre-Dame-de-l'Étang est de conception moderne. Elle a été consacrée en 1957.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice de plan rectangulaire flanqué d'un beffroi ajouré (baie à claustra et meurtrière) / Façade principale présentant un voile de béton en porte-à-faux formant un auvent au-dessus du portail / Matériaux : béton armé (structure, contreforts, trumeaux), pierre agrafée (revêtement des façades en appareil irrégulier) / Ornements : appuis et montants des claustras, épi de faitage du campanile en forme de barque / Couverture : toiture à deux pentes.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation Les lignes modernes de l'édifice allient sobriété et élégance. L'église occupe une place importante dans la tradition culturelle de la commune. La célébration des feux de la Saint-Jean commence sur son parvis. Des "pégons" y sont distribués puis le cortège part défilé dans les rues de La Mède.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CLM-EP1 - n°O-18
Nom	Hôtel des marquis de Seytres-Caumont
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	Montée des ruines
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique L'hôtel particulier des marquis de Seytres-Vaucluse-Caumont fut édifié au début du XVII ^e siècle hors les murs. Peu habité par ses propriétaires, il servit surtout de maison de campagne et de pied-à-terre pour la chasse. Le bâtiment comprenait, néanmoins, une chapelle privée et deux étages surmontés d'un grenier.	Description de l'ouvrage Plan de masse : corps de logis rectangulaire prolongé par un corps étroit en retour d'équerre (plan en L) / Façade principale nue et lisse, à 3 travées - façade Est percée de baies arquées (RdC) et rectangulaires (étage), surmontée d'un fronton brisé à jour / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (arc de décharge en plate-bande de la porte tenant lieu de linteau), enduit / Couverture : toit à deux pentes ; tuile ronde ; génoise à trois rangs / Épannelage : soubassement, RdC surélevé+1.
--	--

Justification de la préservation Cet édifice a été profondément remanié à l'occasion de sa transformation en musée en 2011-2012. Toutefois, depuis la démolition en 1972 des derniers vestiges du château féodal bâti en l'an Mille sur les pentes du Castellas, lors de la construction de l'autoroute, il constitue le dernier témoignage de l'histoire seigneuriale de la commune.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses ornements : cadre de la porte principale, droit, en saillie, orné d'une clef plate saillante et surmonté d'une pierre d'attente pour un écu, relié à l'appui de la baie ouverte au-dessus par deux tableaux moulurés formant des pilastres ; appuis des baies cylindriques ; grilles des baies de la façade principale ; tablettes des appuis de baie ; cadre de l'oculus du fronton à jour ; génoises.
---	--



Code et n° de la planche	CLM-EY1 - n°O-18
Nom	Puits seigneurial
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Boulevard du Castellas
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Ce puits est une ancienne installation "banale" liée à l'un des monopoles technologiques octroyés aux seigneurs sous l'Ancien Régime au même titre que les pressoirs, les moulins ou les fours à pain.	Description de l'ouvrage Typologie : puits fermé dit aussi "puits obus" / Structure : petite construction de section cylindrique, ouverte d'un regard grillagé et couverte par une coupole (à l'origine maçonnée, reconstruite en béton lors de la réhabilitation) / Matériaux : appareil de blocaille (débris de moellons), pierre de taille (soubassement et margelle), béton (N.B. L'habillage en pierre de taille du dôme est envisagé à très court terme).
---	--

Justification de la préservation L'édifice bien conservé et réhabilité par la commune au début des années 2000 constitue un remarquable exemple d'architecture hydraulique et un élément important de l'histoire des banalités.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.
---	--



Code et n° de la planche	CLM-EZ1 - n°O-18
Nom	Four à pain et ancien lavoir
Type	Autre type d'édifice
Adresse	Boulevard du Castellas
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Dans la mémoire collective, ce four à pain est considéré comme un four banal or il a été créé en 1840 soit bien après la disparition du droit de fournage (cette banalité a pris fin avec l'abolition des privilèges la nuit du 4 août 1789). La pratique de la cuisson domestique dans un four de boulanger "centralisé" s'est poursuivie par souci d'économie.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : four à pain intégré dans un ancien lavoir / Plan de masse : édifice rectangulaire présentant un débord de toit sur le devant, équipé d'une cheminée (dans le cas d'un lavoir, pour produire la cendre nécessaire au blanchiment du linge) / Matériaux : appareil en moellon - tablettes, piliers en pierre calcaire présentant quatre chanfreins (angles biseautés) soutenant une charpente composée d'arbalétriers, d'un entrait et d'un poinçon / Couverture : toit à deux pentes, croupe ; tuile ronde.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice est atypique. Restauré en 2001, c'est, selon toute vraisemblance, un ancien lavoir. La composition et les éléments constructifs (courts piliers, barre de bois horizontale) renvoient à l'architecture des lavoirs provençaux. Le four y a été installé quand la maison qui l'abritait a été démolie à la fin des années 1990.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et le four qu'il abrite.</p>
--	---



ENSUÈS-LA-REDONNE

Viaduc de Méjean



Code et n° de la planche	ELR-CA1 et ERL-CA2 - n°O-34 + ELR-CA3 - n°O-35
Nom	Madrague-de-Gignac (deux sites) et Grand Méjean
Type	Formes d'habitat spécifiques : habitat de type cabanonier
Quartier / Adresse	La Redonne
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Nichés dans les rares terrains plans disponibles autour des mouillages, les lieux-dits de La Madrague-de-Gignac ("Ginas" au XVII^e siècle) et de Grand Méjean sont d'anciens groupes d'abris sommaires bâtis par les pêcheurs de la côte Bleue (le petit port de La Madrague était spécialisé dans la pêche au thon). Au XIX^e siècle, les deux hameaux sont peu à peu devenus des refuges dominicaux pour quelques familles marseillaises qui y construisent des "cabanons", de petites maisons sommairement bâties qui leur permettaient de venir pêcher et de déguster une bouillabaisse loin de la grande ville. Ces groupes d'habitation de fréquentation hebdomadaire ou saisonnière, demeurés longtemps sans assainissement, ont évolué au fur et à mesure des adaptations, des surélévations ou de l'adjonction de pièces d'appoint.</p>	<p>Description des ensembles bâtis</p> <p>Typologie : tissu hétérogène, avec des constructions basses, implantées en ordre continu et à l'alignement sur la rue ou en retrait, au centre de la parcelle.</p> <p>Épannelage : RdC à R+1.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'habitat cabanonier est, par nature, hybride et voué à l'évolution, mais il importe d'en préserver les caractéristiques principales.</p> <p>Le cabanon est indissociable de l'identité de la région marseillaise et, notamment, du littoral de La Côte Bleue. Il fut dès l'origine un espace en marge de la vie quotidienne où s'opérait le retour à la nature, le cabanonier se faisant volontiers chasseur-pêcheur-cueilleur. L'image du cabanon s'est forgée au long du XIX^e siècle à travers toute une production littéraire (littérature "ethnographique", littérature populaire et presse provençale) qui l'a élevé au rang d'emblème identitaire.</p> <p>Malgré les remaniements et la modernisation des cabanons, l'âme des cabanons a été préservée.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>→ Les principales caractéristiques de ces hameaux doivent être préservées, en particulier, l'implantation du bâti à l'alignement par rapport au domaine public, l'étroitesse de l'emprise des espaces publics de voirie, les petits volumes et le rythme des façade sur voie.</p> <p>→ Nonobstant les dispositions réglementaires de la zone concernée, des retraits particuliers peuvent être autorisés ou imposés sous réserve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les travaux sur existant et extension, que l'implantation de la construction initiale soit en retrait par rapport à la voie actuelle ; - pour les cas de constructions nouvelles, qu'il existe une construction en retrait sur une parcelle contiguë au projet ; dans ce cas, l'implantation peut se faire dans la continuité de l'existant. <p>→ Dans le respect des hauteurs maximales édictées dans les dispositions générales, l'objectif poursuivi est de rechercher une homogénéité par rapport aux gabarits des constructions avoisinantes afin de conserver un ensemble bâti harmonieux.</p> <p>→ La surélévation d'une construction est admise dans les limites de la hauteur autorisée, notamment pour éviter le regroupement en une seule construction de plusieurs cabanons, dès lors qu'elle ne porte pas atteinte à la qualité de la construction et de l'ensemble de constructions dans lequel elle est insérée.</p> <p>→ Les toitures des nouvelles constructions doivent contribuer à l'insertion du bâtiment dans le tissu environnant et à la valorisation de celui-ci.</p> <p>→ Sont interdits : les constructions sur pilotis, les murs aveugles, les façades à nu, les balustres, les éléments architecturaux disproportionnés, les murets en parpaings non enduits ou crépis, les murs de clôture non ajourés/pleins de deux mètres et plus, la fermeture des rues.</p>
---	---



S

SA

SB

FHS

CA

CC

CE

CH

CI

CO

BA

CM

E

ENSUËS-LA REDONNE

Code et n° de la planche	ELR-EF1 - n°O-34
Nom	Gare de La Redonne-Ensues
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Chemin de la gare
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La gare de La Redonne-Ensues fut ouverte avec la ligne Miramas-L'Estaque le 15 octobre 1915. Le nom de la station figure sur les façades comme dans le métropolitain parisien et l'étage d'attique est orné d'une frise en festons. Le bâtiment, le trottoir et la voie reposent sur une plate-forme supportée par un viaduc borgne de soutènement.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : gare ferroviaire / Plan de masse : édifice de plan carré avec un petit bâtiment attenant surmonté d'une terrasse entourée d'un rang de tuile et marquée d'un pilastre d'angle / Façades à deux travées / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : décors de l'avant-toit en carreaux de céramique vernissée / Couverture : toit à plusieurs pans, larges avant-toits, travettes ; cinq souches de cheminée en brique ; tuile ronde / Épannelage : R+3.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Les ingénieurs se sont inspirés des cours de typologie architecturale dispensés à l'École Polytechnique et ils ont opté pour un dessin homogène vernaculaire mais influencé par le style Liberty. Les stations sont de même facture (largeur des travées, nombre d'étages, travettes peintes, nom de la station sur les quatre façades, décor de l'avant-toit).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor - lettres en céramique brun-rouge, éléments du décor de l'étage d'attique sous l'avant-toit : frise pourtourante doublée de rangées de croix (festons brun-rouge et vert céladon) et soulignée par des motifs à trois carreaux. Le viaduc borgne (plate-forme à arcades, parois en pierre jaune, arcs en pierre blanche) doit être préservée.</p>
---	---



Code et n° de la planche	ELR-EF2 - n°O-34
Nom	Viaduc de Mauvallon
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Calanque de Mauvallon, La Redonne ouest
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Créée sous la III^e République, la ligne de Miramas à L'Estaque, surnommée ligne de la Côte Bleue, double la ligne Paris-Marseille entre Miramas et Marseille en passant par Port-de-Bouc et en longeant une côte très découpée, dans des sites difficiles. Le pont-rail de Mauvallon est l'un des 18 viaducs mis en service en 1915.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : pont-rail conçu par l'ingénieur Paul Séjourné / Structure : pont à 6 arches de 15 m chacune / Longueur : 154,5 m (288 m en comptant les avant-ponts de part et d'autre) / Hauteur : 31,40 m / Matériaux : pont en maçonnerie - moellons d'appareil (assises de l'intrados, angles des piles) et moellons ordinaires montés à joints cyclopéens (tympans, piles) ; garde-corps en métal ajouré.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Comme les souterrains, les galeries voûtées, les ponts et les autres viaducs, cet ouvrage témoigne d'une prouesse d'ingénierie mais aussi d'une aventure humaine (précarité des installations, risque permanent, déracinement pour les 5 000 ouvriers, maçons, charpentiers, terrassiers et manœuvres venus de la montagne ou des campagnes).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.</p>
---	---



Code et n° de la planche	ELR-EF3 - n°O-35
Nom	Viaduc de Méjean ou de Méjan
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Port de Grand Méjean, chemin de Méjean et chemin du Tire Cul
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique Créée sous la III ^e République, la ligne de Miramas à L'Estaque, surnommée ligne de la Côte Bleue, double la ligne Paris-Marseille entre Miramas et Marseille en passant par Port-de-Bouc et en longeant une côte très découpée, dans des sites difficiles. Le pont-rail de Méjean est l'un des 18 viaducs mis en service en 1915.	Description de l'ouvrage Typologie : pont-rail conçu par l'ingénieur Paul Séjourné / Structure : pont à 5 arches de 15 m / Longueur : 122,4 m (46 m en comptant les avant-ponts de part et d'autre) / Hauteur : 34,50 m / Matériaux : pont en maçonnerie - moellons d'appareil (assises de l'intrados, angles des piles) et moellons ordinaires montés à joints cyclopéens (tympans, piles) ; garde-corps en métal ajouré.
--	---

Justification de la préservation Comme les souterrains, les galeries voûtées, les ponts et les autres viaducs, cet ouvrage témoigne d'une prouesse d'ingénierie mais aussi d'une aventure humaine (précarité des installations, risque permanent, déracinement pour les 5 000 ouvriers, maçons, charpentiers, terrassiers et manœuvres venus de la montagne ou des campagnes).	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.
--	--



Code et n° de la planche	ELR-EF4 - n°O-35
Nom	Viaduc de Baume de Lume (ou Viaduc de Beaume de Lume)
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Calanque de l'Érevine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Créée sous la III ^e République, la ligne de Miramas à L'Estaque, surnommée ligne de la Côte Bleue, double la ligne Paris-Marseille entre Miramas et Marseille en passant par Port-de-Bouc et en longeant une côte très découpée, dans des sites difficiles. Le pont-rail de Baume de Lume est l'un des 18 viaducs mis en service en 1915.	Description de l'ouvrage Typologie : pont-rail conçu par l'ingénieur Paul Séjourné / Structure : pont à trois arches / Longueur : 128 m en comptant les avant-ponts de part et d'autre / Matériaux : pont en maçonnerie - moellons d'appareil (assises de l'intrados, angles des piles) et moellons ordinaires montés à joints cyclopéens (tympans, piles) ; garde-corps en métal ajouré.
---	---

Justification de la préservation Comme les souterrains, les galeries voûtées, les ponts et les autres viaducs, cet ouvrage témoigne d'une prouesse d'ingénierie mais aussi d'une aventure humaine (précarité des installations, risque permanent, déracinement pour les 5 000 ouvriers, maçons, charpentiers, terrassiers et manœuvres venus de la montagne ou des campagnes).	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.
--	--



Code et n° de la planche	ELR-EG1 - n°O-28
Nom	Église paroissiale Saint-Maur
Type	Patrimoine religieux
Adresse	2, avenue de la Roche
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique	Description de l'ouvrage
Une première chapelle placée sous le vocable de Saint-Maur (rue Hélène Boucher) avait été édifée à Ensus vers 1770. Sous la Restauration, c'est à l'instigation d'un prêtre que l'archevêque d'Aix-en-Provence reconnut Ensus comme une paroisse autonome et permit, de ce fait, l'édification d'une véritable église en 1835.	Plan de masse : édifice à nef unique avec un chevet semi-circulaire, cantonné par un clocher et flanqué par la salle paroissiale de construction récente (la salle Mandine) et deux petites maisons / Façade occidentale ouverte d'un porche cintré et d'un grand oculus quadrilobé, encadrée de deux pilastres soutenant la corniche du fronton de façade / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toit à deux pans, pan prolongé par un second plan semi-circulaire ; tuile ronde.
Justification de la préservation	Prescriptions spécifiques
Patrimoine religieux / Architecture votive.	Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (église : pilastres cannelés, décor à l'enduit - campanile : chaînes d'angle harpées en pierre calcaire blanche, cage en fer forgé - la cloche a disparu).



Code et n° de la planche	ELR-EI1 - n°O-35
Nom	Four à chaux de la calanque de L'Érevine
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Plage de L'Érevine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique	Description de l'ouvrage
Au XIX ^e siècle, on obtenait de la chaux à partir de la pierre calcaire réduite en petits morceaux dans des fours à calcination. Ces ouvrages étaient généralement verticaux, de forme cylindrique, imposants et ouverts par le haut, avec une paroi intérieure revêtue de briques. L'exemple carré de L'Érevine constitue une exception.	Typologie : tour d'un four à calcination ou chafour / Plan de masse : édifice de plan carré / Matériaux : appareil en blocaille. Le four était alimenté par son ouverture située en haut (le « gueulard ») dont une rampe permettait le plus souvent l'accès. La chaux vive était récupérée grâce à une ouverture basse du four appelée l'"ébrasoir" et "éteinte" dans une fosse adjacente à l'aide d'une grande quantité d'eau. Elle était ensuite placée dans des barils avant d'être utilisée en maçonnerie.
Justification de la préservation	Prescriptions spécifiques
Ce four à calcination est important pour l'histoire de l'industrie rurale et pour la mémoire locale. Il marque aussi le paysage du littoral.	L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.



Code et n° de la planche	ELR-EX1 - n°O-24
Nom	"Moulin Mireille"
Type	Patrimoine de l'énergie éolienne et de la meunerie
Adresse	Accès par un sentier depuis la route du Rove
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Selon les bénévoles de l'association "Les amis du moulin Mireille" qui a entrepris sa restauration depuis 1993, le moulin aurait été édifié entre 1860 et 1920.	Description de l'ouvrage Typologie : moulin à vent de type "moulin-tour" destiné à moudre le blé / Plan de masse : tour de section cylindrique percée d'une baie rectangulaire au-dessus de l'entrée / Matériaux : maçonnerie en pierres non appareillées et liées par un mortier de chaux (enduit à pierre vues) et vestiges d'enduit à la chaux, encadrement des ouvertures en pierre de taille (moyen appareil) / Épannelage : un seul étage.
Justification de la préservation Même privé de ses ailes et étêté, l'ouvrage marque toujours le paysage et permet de témoigner de l'histoire de la meunerie dans la commune.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver son volume et ses matériaux. Lors de travaux de réhabilitation, la charpente, la couverture en lamelles de bois et l'enduit à la chaux traditionnel pourront être restaurés.



GIGNAC-LA-NERTHE



Église Saint-Michel

Code et n° de la planche	GLN-EB1 - n°O-14
Nom	Domaine Sardou
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Le Bourdigue, quartier Vignerolles
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique La propriété agricole fut constituée au XIX ^e siècle. Pendant la Première Guerre mondiale, la propriétaire, Marie-Louise Sardou, fit la promesse que si ses trois fils revenaient vivants du front, elle mettrait le parc à la disposition de l'Église : la propriété vit ainsi défiler les processions de communiantes jusqu'à son décès dans les années 1960.	Description de l'ouvrage Plan de masse : maison de maître rectangulaire à 5 travées ❶, englobée dans un bâtiment moins élevé ❷ présentant 3 travées de part et d'autre, flanqué d'un corps perpendiculaire ❸ prolongé par un corps présentant un pan coupé ❹ (RdC aménagé en jardin d'hiver ❶) / Ornements : / Matériaux : appareil en moellon, brique (piliers des baies vitrées ❶), enduit / Couverture : toits à deux pans, toit à quatre pans (corps latéral) ; consoles en bois ; tuile ronde ; ❸ / Épannelage : R+1 à R+2.
---	---

Justification de la préservation Le Domaine Sardou, réputé pour son parc et la qualité de son vin au XIX ^e siècle, a participé à la construction de l'identité agricole de Gignac-La Nerthe. Le rez-de-chaussée du corps principal a été dénaturé par le percement de deux grandes baies droites de part et d'autre de l'entrée mais l'ensemble conserve son intérêt historique.	Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P2 La protection ne concerne pas la demeure à la façade asymétrique construite dans les années 1930 sur une autre parcelle du domaine. La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures (parapet plein couronnant le corps de logis, tablettes et cadres de baie moulurés ornés de clefs d'arc passantes ❶❷❸❹, linteaux moulurés surbaissés en accolade ❺, persiennes). Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.
---	--



Code et n° de la planche	GLN-EB2 - n°O-14
Nom	Maison de maître Sardou/Rastoin
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	11, route des Capeaux
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Bastide du XVIII ^e siècle remaniée. La parcelle a appartenu à Marius Sardou qui l'a cédée à sa fille Madeleine, épouse Rastoin, qui fit édifier la maison attenante au corps de ferme vers 1937-1938.	Description de l'ouvrage Plan de masse : corps de logis en L présentant 3 travées terminées, au sud, par un corps latéral arqué ❶, articulé à un second corps de logis implanté en retour d'équerre et présentant une terrasse à l'arrière ❷, l'ensemble formant un plan en L / Façades : nues et lisses, percées de baies arquées / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : ❶ deux pans, toiture rayonnante à quatre pans ; ❷ deux versants, croupes ; tuile ronde / Épannelage : ❶ R+2 ; ❷ RdC surélevé+2.
--	--

Justification de la préservation La conservation de cette bastide visible depuis la route permet de garder la mémoire d'une ancienne propriété agricole.	Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P2 L'ensemble bâti ne devra pas être dénaturé. Les façades devront conserver leur composition, leurs matériaux et leur modénature. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.
--	--



Code et n° de la planche	GLN-EB3 - n°O-20
Nom	Maison de maître
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	8, avenue de La Côte Bleue
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Maison de maître du XIX ^e siècle.	Description de l'ouvrage Plan de masse : quadrilatère rectangle / Façades nues et striées de refends - façade principale composée de façon asymétrique, à 4 travées - celle de gauche se détache des trois autres / Ornements : cadres de baie plats à léger ressaut, lignes de refends tracées dans l'enduit / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toit à deux pans, tuile ronde / Épannelage : R+1.
---	---

Justification de la préservation Ce bastidon est modeste mais il conserve la mémoire dans le paysage d'une ancienne propriété agricole.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage ne devra pas être dénaturé. La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.
---	--



Code et n° de la planche	GLN-EG1 - n°O-14
Nom	Église Saint-Michel
Type	Patrimoine religieux
Adresse	22, avenue Louis Pasteur
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique L'église Saint-Michel est une ancienne église paroissiale de Mari-gnane édifée en 1780. Elle est devenue l'église de Gignac quand la commune a été créée. Elle a repris le vocable de la chapelle Saint-Michel de Gignac située dans la commune du Rove.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice à nef unique et chevet courbe, flanqué d'un clocher carré / Façade ordonnancée présentant un décor mouluré (refneds, cadres), un portail accosté de pilastres surmonté d'un fronton interrompu à volutes rentrantes, un oculus inscrit dans un cadre et au-dessus un fronton brisé interrompu par une statue de la Vierge se détachant devant le faite du parapet / Matériaux : appareil en moellon, pierre, enduit / Couverture : toit à deux pentes ; tuile ronde.
---	---

Justification de la préservation Avec sa façade baroque, l'église compose un tableau pittoresque au cœur du bourg.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (portail : chambranle droit, clef de portail passante ; façade : faux bossages plats (refneds), pilastres, frontons, tableaux, tablettes moulurés des travées aveugles, corniches, amortissements de l'acrotère ; campanile : modillons, corniches et cage en fer forgé).
--	--



Code et n° de la planche	GLN-EK1 - n°O-20
Nom	"Le Mas Bleu"
Type	Patrimoine de l'agriculture / de la viticulture / du pastoralisme
Adresse	6, avenue de la Côte Bleue
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Maison de maître d'une propriété viticole constituée au XIX ^e siècle.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade ordonnancée, à 8 travées, nue et lisse composée à partir d'une large porte cochère centrée, et présentant un fronton brisé sur le pignon central / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (pilastres d'angle, corniche intermédiaire), enduit / Couverture : toit à deux pans et croupes, pans du pignon, tuile à emboîtement / Épannelage : R+1.

Justification de la préservation Le bâtiment a conservé son intérêt architectural. Il témoigne aussi de l'un des grands domaines qui a participé à la construction de l'identité viticole de Gignac. C'est aujourd'hui le caveau de Gignac-La Nerthe.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : chambranle harpé du portail, clefs hautes traitées en bossage sur les linteaux des baies, motif du tympan du fronton - une barrique reposant sur une large poutre de cave -, corniche d'attique et rampants. Le mur de clôture en béton ajouré qui forme comme une résille (motifs : mitre double et losange) sera conservé.
---	--



Code et n° de la planche	GLN-EK2 - n°O-15
Nom	Ferme et chapelle du Domaine de Rebuty
Type	Patrimoine de l'agriculture / de la viticulture / du pastoralisme
Adresse	Rebuty
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique La Ferme Rebuty est à la tête d'un vaste domaine agricole notamment réputé pour son vin depuis le XVIII ^e siècle. La famille Rastoin produit aujourd'hui un AOC Coteaux d'Aix, de l'huile et des fruits.	Description des ouvrages Plan de masse : deux ensembles de bâtiments implantés autour d'une cour rectangulaire en terre battue : un corps de ferme étroit (1) longère) articulé à des communs et formant en L et, à l'opposé, une grange ; à proximité, une ancienne chapelle privée à chevet plat (2) / Façade principale du corps de logis lisse et nue, ouverte d'une porte latérale et d'un grand porche (remise) / Matériaux : appareil de moellon, enduit ; volets battants / Couverture : toit à deux versants, tuile ronde.

Justification de la préservation Patrimoine de l'agriculture et mémoire du terroir de Gignac-La Nerthe.	Prescriptions spécifiques 1 2 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs modénatures.
---	---



Code et n° de la planche	GLN-EM1 à GLN-EM4 - n°O-19
Nom	Bunkers de la position du Tholonet (Südwall)
Type	Patrimoine militaire
Adresse	Tholonet, Bricard Sud
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La batterie de Gignac-La Nerthe (1943-1944) est l'un des sites militaires qui composent le Südwall (Mur de la Méditerranée) édifié sur les côtes françaises, sur le littoral (Ratonneau, Le Rove, Berre-L'Étang...) ou à l'intérieur des terres (Vitrolles, Septèmes, Aix...) par l'organisation Todt après l'invasion de la zone libre le 11 novembre 1942.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : quatre abris (bunkers), un poste à projecteur et des emplacements de canons antiaériens dissimulés sous les broussailles de type Fliegerabwehrkanone (en abrégé, "flaks") / Matériaux : béton armé.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Ces constructions, même en ruine, constituent des témoignages précieux d'un système extensif de fortifications érigé au cours de la Seconde Guerre mondiale et des vestiges importants pour l'histoire de l'artillerie.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Les ouvrages ne devront pas être dénaturés. Ils devront conserver leur composition et leurs matériaux.</p>
---	---



Code et n° de la planche	GLN-EP1 - n°O-14
Nom	Maison de maître
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	5, boulevard Camille Pelletan
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Maison bourgeoise de la fin du XIX^e siècle.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire composée d'un corps principal carré et d'une extension postérieure / Façade principale au nord, lisse et nue, asymétrique, rythmée par des chaînes d'angle, présentant, à gauche, une partie ordonnancée à trois travées (quatre, au Sud) et porte centrée (précédée d'un perron) et, à droite, une travée plus large qui correspond à l'extension / Matériaux : appareil de moellon, enduit / Couverture : toit à deux versants, tuile ronde / Épannelage : R+1.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Témoignage de l'architecture bourgeoise de la fin du XIX^e siècle, simple mais recherchée.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Les façades devront conserver leur composition, leurs matériaux et leur modénature - façade Nord : enduit incisé pour imiter des joints de chaînes d'angle, moulures (agrafe du linteau de la porte, cintres droits des baies, corniche intermédiaire, corniche d'attique) - façade Sud : cadre plats des baies en pierre laissée apparente). Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.</p>
--	--



Code et n° de la planche	GLN-EX1 - n°O-19
Nom	Moulin de la ferme de Bayon
Type	Patrimoine de l'énergie éolienne et de la meunerie
Adresse	Allée de Bayon - Hameau de Bayon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Moulin édifié au XIX ^e siècle construit en hauteur pour capter les vents favorables à leur bon fonctionnement, sur l'un des rares reliefs de la plaine gignacaise.	Description de l'ouvrage Typologie : moulin-tour à farines / Plan de masse : tour de section cylindrique légèrement galbé / Matériaux : maçonnerie en pierres non appareillées et liées par un mortier de chaux (enduit à pierres vues) et vestiges de l'enduit à la chaux originel (l'ossature en bois et la toiture en charpente conique avec une pente accentuée et couverte en bardeaux de bois qui comportait l'axe des ailes et le mécanisme de renvoi et le frein ont disparu) / Épannelage : R+1.
Justification de la préservation Facilement repérable depuis l'avenue de La Méditerranée, le moulin fait partie intégrante du paysage de Gignac. Il est en ruine (il a perdu son toit conique et ses ailes) mais ce qu'il en reste témoigne du passé agricole de la commune.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Lors de travaux de réhabilitation, la charpente, la couverture en lamelles de bois et l'enduit à la chaux traditionnel pourront être restaurés.



Code et n° de la planche	GLN-EX2 - n°O-14
Nom	Moulin de Capeaux
Type	Patrimoine de l'énergie éolienne et de la meunerie
Adresse	Route des Capeaux (RN368)
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Moulin édifié au XIX ^e siècle construit en hauteur pour capter les vents favorables à leur bon fonctionnement, sur l'un des rares reliefs de la plaine gignacaise.	Description de l'ouvrage Typologie : moulin à farines de type "tour" / Plan de masse : tour de section cylindrique légèrement tronconique / Matériaux : maçonnerie en pierres non appareillées liées par un mortier de chaux (enduit à pierres vues) avec des vestiges de l'enduit à la chaux originel (une partie du mécanisme en bois du mécanisme subsisterait mais le couronnement en appareil réglé et la toiture en charpente conique ont disparu) / Épannelage : R+1.
Justification de la préservation Le moulin témoigne du passé agricole de la commune. Posté sur un petit promontoire, il est facilement repérable depuis les axes de circulation en fond de plaine.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Lors de travaux de réhabilitation, la charpente, la couverture en lamelles de bois et l'enduit à la chaux traditionnel pourront être restaurés.



Code et n° de la planche	GLN-EX3 - n°O-19
Nom	Moulin de la ferme de L'Olivastre
Type	Patrimoine de l'énergie éolienne et de la meunerie
Adresse	Chemin de L'Olivastre - Hameau des Patinelles
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Moulin édifié au XIX ^e siècle construit en hauteur pour capter les vents favorables à leur bon fonctionnement, sur l'un des rares reliefs de la plaine gignacaise.	Description de l'ouvrage Typologie : moulin-tour à farines / Plan de masse : bâtiment de section tronconique / Matériaux : appareil en moellons calcaires, enduit à pierres vues.
--	--

Justification de la préservation Posté sur un petit promontoire, facilement repérable depuis l'avenue de La Méditerranée, malgré son abandon, le moulin témoigne du passé agricole de la commune.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Lors de travaux de réhabilitation, la charpente, la couverture en lamelles de bois et l'enduit à la chaux traditionnel pourront être restaurés.
---	--



Code et n° de la planche	GLN-EY1 - n°O-19
Nom	Puits de La Pousaraque ou "Source des Templiers"
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Avenue de La Pousaraque
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique Pour assurer la protection de l'étang de Berre contre les incursions sarrasines et les bandes de pillards qui rançonnaient les voyageurs, l'Ordre du Temple s'établit au XII ^e siècle sur une partie de la seigneurie de Mari-gnane. Il bâtit une commanderie sur le piémont de La Nerthe et acquit un domaine agricole en contrebas où fut bâtie une citerne au XIII ^e siècle.	Description de l'ouvrage Typologie : citerne agricole aménagée au XIII ^e siècle en contrebas du château fort en éperon des Templiers ; les moines-soldats descendaient dans la plaine pour remplir des tonneaux et remontaient approvisionner la citerne qui se trouve près de la chapelle Saint-Michel / Plan de masse : puits de forme rectangulaire / Matériaux : appareil de gros blocs de pierre.
--	--

Justification de la préservation Le puits est le monument le plus ancien de Gignac. Proche des vestiges d'une villa gallo-romaine qui occupa le site entre le I ^{er} et le VI ^e siècle (les fouilles ont découvert les traces d'une <i>pars urbana</i> , (résidence du maître), d'un moulin à huile, de deux pressoirs et de deux citernes), il témoigne de la permanence d'un domaine agricole depuis l'Antiquité.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage ne devra pas être dénaturé. Il devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre de la création d'une "coulée verte" entre Gignac et Laure, seuls sont autorisés des aménagements permettant sa mise en valeur.
---	--



Code et n° de la planche	GLN-EZ1 - n°O-14
Nom	Lavoir municipal
Type	Autre type d'édifice
Adresse	Place du lavoir
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique L'ouvrage a été récemment intégré avec les ruines d'une grange dans l'aménagement d'une esplanade minérale et ouverte composé d'un pavillon, d'un jardin des senteurs et d'un square, à l'issue d'un programme qui avait pour objectif de traiter un ensemble de terrains vagues à proximité de l'Hôtel de ville.	Description de l'ouvrage Plan de masse : double cuve / Matériaux : pierre de taille calcaire maçonnée, bois (poutre).
--	---

Justification de la préservation Patrimoine du quotidien.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage ne devra pas être dénaturé. Il devra conserver sa composition et ses matériaux. Seuls sont autorisés des aménagements permettant sa mise en valeur.
---	---



Code et n° de la planche	GLN-EZ2 - n°O-14
Nom	Ancien Cercle Saint-Joseph
Type	Autre type d'édifice
Adresse	46, rue de La République
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique Le Cercle Saint-Joseph abrita à partir de 1860 la Société de prévoyance et de secours des ouvriers de Gignac. La solidarité, la charité et l'entraide ont animé ce bâtiment jusqu'à aujourd'hui : l'édifice abrite actuellement la Mission locale pour l'emploi.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice en forme de trapèze rectangle / Façade antérieure à 3 travées, nue et seulement striée par des refends, précédée d'un seuil en degrés / Matériaux : appareil de moellon, pierre froide (soubassement), enduit / Ornements : lignes de refend, cadres à voussures, grande corniche d'attique toscane, tableau mouluré placé au-dessus de la porte qui porte aujourd'hui l'inscription "BUREAU DE L'EMPLOI" / Couverture : toit à deux versants, tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé.
---	--

Justification de la préservation Une réflexion est en cours concernant le devenir du bâtiment dans le cadre d'un projet urbain qui affecte l'ensemble du centre ancien. La commune souhaite que la façade antérieure soit conservée et, avec elle, la mémoire du secours mutuel ouvrier.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible. La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures.
--	--



LE ROVE



Viaduc de La Vesse

Code et n° de la planche	LRV-EF1 - n°O-36
Nom	Viaduc du Jonquier
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Calanque du Jonquier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Créée sous la III^e République, la ligne de Miramas à L'Estaque, surnommée ligne de la Côte Bleue, double la ligne Paris-Marseille entre Miramas et Marseille en passant par Port-de-Bouc et en longeant une côte très découpée, dans des sites difficiles. Le pont-rail du Jonquier est l'un des 18 viaducs mis en service en 1915.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : pont-rail conçu par l'ingénieur Paul Séjourné / Structure : pont à 1 arche de 30 m et 4 arches de 13 m / Longueur : 137,60 (274 m en comptant les avant-ponts de part et d'autre) / Hauteur : 37 m / Matériaux : pont en maçonnerie - moellons d'appareil (assises de l'intrados, angles des piles) et moellons ordinaires montés à joints cyclopéens (tympans, piles) ; garde-corps en métal ajouré.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Le viaduc est l'un des ouvrages les plus élaborés de la ligne.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.</p>
---	--



Code et n° de la planche	LRV-EF2 - n°O-30
Nom	Gare de Niolon
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Route de Niolon, Vallon de La Vesse et Niolon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique La gare de Niolon se trouve à cinq kilomètres du chef-lieu. Édifiée sur un mur de soutènement à arcades, elle domine la mer et le port de plus de 40 mètres. Elle fut ouverte avec la ligne le 15 octobre 1915. La gare étant devenue une halte SNCF, l'ancien bâtiment des voyageurs est aujourd'hui fermé.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : gare ferroviaire / Plan de masse : édifice de plan carré avec un petit bâtiment adossé surmonté d'une terrasse entourée d'un rang de tuile et marquée d'un pilastre d'angle / Façades à 2 travées / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : décors de l'avant-toit en carreaux de céramique vernissée / Couverture : toit à plusieurs pans, larges avant-toits, 5 souches de cheminée en brique ; tuile ronde / Épannelage : R+3.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Les ingénieurs se sont inspirés des cours de typologie architecturale dispensés à l'école Polytechnique et ils ont opté pour un dessin homogène vernaculaire mais influencé par le style Liberty. Les stations sont de même facture (largeur des travées, nombre d'étages, travettes peintes, nom de la station sur les quatre façades, décor de l'avant-toit).</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor, notamment les lettres en céramique brun-rouge et les éléments du décor de l'étage d'attique sous l'avant-toit : frise pourtourante doublée de rangées de croix (festons brun-rouge et vert céladon) et soulignée par des motifs à trois carreaux.</p>
--	---



Code et n° de la planche	LRV-EF3 - n°O-30
Nom	Viaduc de La Vesse
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Calanque de La Vesse, allée des Girelles
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La Compagnie du PLM entreprit dès 1883 de doubler par sécurité la ligne Miramas-Marseille. Les plans de la ligne Miramas-L'Estaque par Port-de-Bouc furent établis à Lyon par les services techniques dirigés par l'ingénieur en chef Canat et c'est Paul Séjourné, nouvel ingénieur au PLM, qui supervisa la construction qui s'acheva en 1915.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : pont-rail conçu par l'ingénieur Paul Séjourné / Structure : pont en arc de 6 arches de 20 m chacune / Longueur : 168 m / Hauteur : 35,38 m / Matériaux : pont en maçonnerie - moellons d'appareil (assises de l'intrados, angles des piles) et moellons ordinaires en blocage montés à joints cyclopéens (tympans, piles) ; garde-corps en métal ajouré.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Le viaduc de La Vesse, conçu par Paul Séjourné (1851-1939) et achevé en 1915, est l'un des ouvrages les plus majestueux de la ligne. ♦ Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.</p>
--	---



Code et n° de la planche	LRV-EF4 - n°O-30
Nom	Viaduc des Aragnols
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Vallon des Aragnols
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Créée sous la III^e République, la ligne de Miramas à L'Estaque, surnommée ligne de la Côte Bleue, double la ligne Paris-Marseille entre Miramas et Marseille en passant par Port-de-Bouc et en longeant une côte très découpée, dans des sites difficiles. Le pont-rail des Aragnols est l'un des 18 viaducs mis en service en 1915.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : pont-rail conçu par l'ingénieur Paul Séjourné / Structure : pont à 3 arches de 20 m / Longueur : 112 m / Hauteur : 37,54 m / Matériaux : pont en maçonnerie, moellons d'appareil (assises de l'intrados, angles des piles) et moellons ordinaires en blocage montés à joints cyclopéens (tympans, piles) ; garde-corps en métal ajouré.</p>
---	--

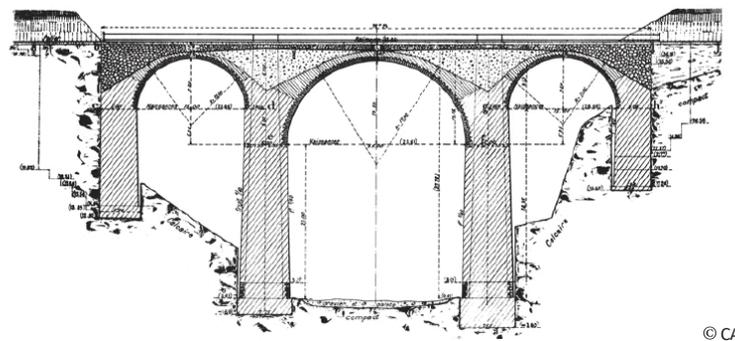
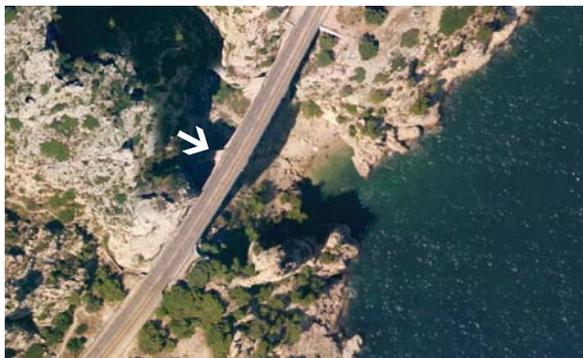
<p>Justification de la préservation</p> <p>Comme les souterrains, les galeries voûtées, les ponts et les autres viaducs, cet ouvrage témoigne d'une prouesse d'ingénierie mais aussi d'une aventure humaine (précarité des installations, risque permanent, déracinement pour les 5 000 ouvriers, maçons, charpentiers, terrassiers et manœuvres venus de la montagne ou des campagnes).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.</p>
---	---



Code et n° de la planche	LRV-EF5 - n°O-30
Nom	Viaduc de l'Étable
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Vallon de l'Étable
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Créée sous la III ^e République, la ligne de Miramas à L'Estaque, surnommée ligne de la Côte Bleue, double la ligne Paris-Marseille entre Miramas et Marseille en passant par Port-de-Bouc et en longeant une côte très découpée, dans des sites difficiles. Le pont-rail de l'Étable est l'un des 18 viaducs mis en service en 1915.	Description de l'ouvrage Typologie : pont-rail conçu par l'ingénieur Paul Séjourné / Structure : pont à 1 arche de 25 m et 2 arches de 15 m / Longueur : 90,74 m / Hauteur : 38,99 m / Matériaux : pont en maçonnerie - moellons d'appareil (assises de l'intrados, angles des piles) et moellons ordinaires en blocage montés à joints cyclopéens (tympans, piles), voûtes cintrées ; garde-corps en métal ajouré.
--	--

Justification de la préservation Comme les souterrains, les galeries voûtées, les ponts et les autres viaducs, cet ouvrage témoigne d'une prouesse d'ingénierie mais aussi d'une aventure humaine (précarité des installations, risque permanent, déracinement pour les 5 000 ouvriers, maçons, charpentiers, terrassiers et manœuvres venus de la montagne ou des campagnes).	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.
--	--

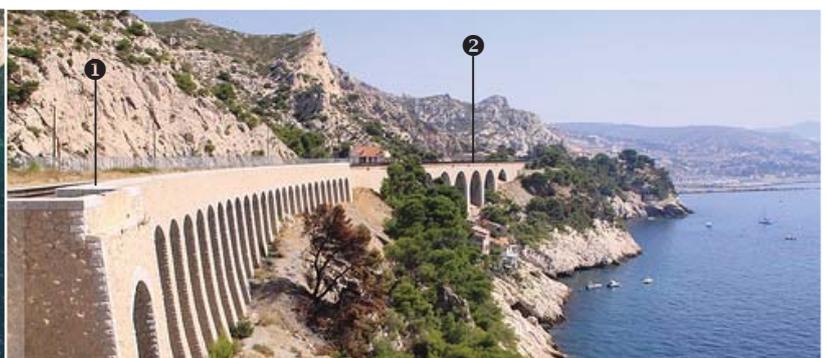
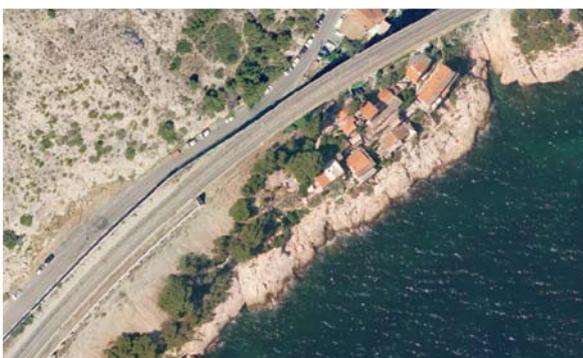


© CAUE

Code et n° de la planche	LRV-EF6 et LRV-EF7 - n°O-30 et n°O-18
Nom	Viaduc de soutènement ① et viaduc des Loubatons ②
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Vallon des Loubatons
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Créée sous la III ^e République, la ligne de Miramas à L'Estaque, double la ligne Paris-Marseille en passant par Port-de-Bouc et en longeant une côte très découpée, dans des sites difficiles. Le pont-rail des Loubatons est l'un des 18 viaducs mis en service en 1915. Il jouxte la gare de Niolon et le mur de soutènement monumental de son trottoir.	Description des ouvrages ① Plate-forme ferroviaire contenue par un viaduc borgne de soutènement conçue par Paul Séjourné / Structure : viaduc à 30 arches en arc plein cintre de 5,7 m de portée / Longueur : 250 m / Hauteur : 25 m / Matériaux : moellons d'appareil (assises de l'intrados, angles des piles) et ordinaires en blocage montés à joints cyclopéens (tympans, piles) ; ② Typologie : pont-rail / Structure : pont à 7 arches de 15 m de portée / Longueur : 182,50 m / Hauteur : 30,83 m / Matériaux : voir supra.
--	--

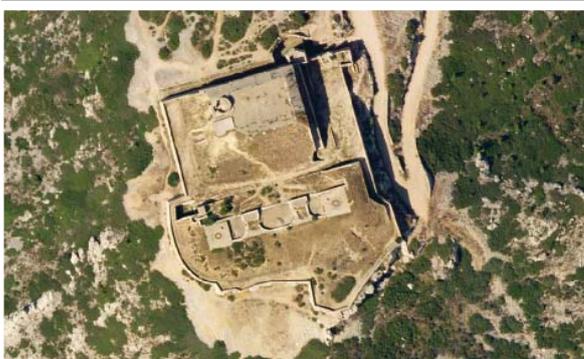
Justification de la préservation Comme les souterrains, les galeries voûtées, les autres ponts et viaducs, ces deux ouvrages témoignent d'une prouesse d'ingénierie mais aussi d'une aventure humaine (précarité des installations, risque permanent, déracinement pour les 5 000 ouvriers, maçons, charpentiers, terrassiers et manœuvres venus de la montagne ou des campagnes).	Prescriptions spécifiques Les ouvrages devront conserver leur composition et leurs matériaux.
--	---



Code et n° de la planche	LRV-EG1 - n°O-25
Nom	Église Sainte-Anne
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Boulevard de la Carrairade
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique L'église Sainte Anne fut construite en 1789. Elle renferme une chaire du XIX ^e siècle qui figure parmi les objets mobiliers classés au titre des Monuments historiques.	Description de l'ouvrage Typologie : église à nef unique / Plan de masse : édifice de plan rectangulaire flanqué d'un campanile carré / Façades nues et lisses / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille ; enduit / Ornements : entablement et cadre du porche, cadres de la baie cintrée et de l'oculus occupé par un cadran d'horloge, double parapet au sommet du campanile en forme de fronton et portant un cadran d'horloge / Couverture : toit à deux pentes ; tuile ronde.
Justification de la préservation L'édifice est très sobre et dépourvu d'ornements mais il conserve son intérêt architectural et religieux.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.



Code et n° de la planche	LRV-EM1 - n°O-29 et n°O-36
Nom	Fort de Niolon
Type	Patrimoine militaire
Adresse	Plateau du médecin, L'Érevine, Niolon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Cet ensemble de batteries militaires fut construit entre 1665 et 1881. La batterie basse terminée en 1702 puis reconstruite en 1811 était destinée à barrer la route du mouillage de L'Estaque. Le fort de Niolon haut, perché à 193 mètres, était équipé de six canons. Le site fut occupé et en partie transformé par les militaires allemands dès 1942.	Description des ouvrages Typologie : ensemble de batteries / Plan de masse : assiette de forme carrée, protégée par une tour pentagonale battant des deux côtés (après un pont-levis, dès l'entrée dans la cour on trouve les logements casematés ainsi que le magasin enterré réservé aux projectiles en temps de guerre puis, en se dirigeant vers le Sud, vers la mer, on trouve, à droite, la poudrière enterrée avec, au-dessus, les casernements avec, en fond, un couloir protégé qui sert aussi de gaine d'aération.
Justification de la préservation Cédées par le Ministère de la Défense au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, les constructions du Fort haut sont à l'abandon. En revanche, l'ancienne batterie basse de Niolon a été réaménagée et elle est, actuellement, occupée par un centre de plongée de l'UCPA. ● Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques Dans le cadre d'un projet architectural, les éléments bâtis subsistants du fort seront intégrés aux nouvelles constructions en respectant leur volume et leurs matériaux.

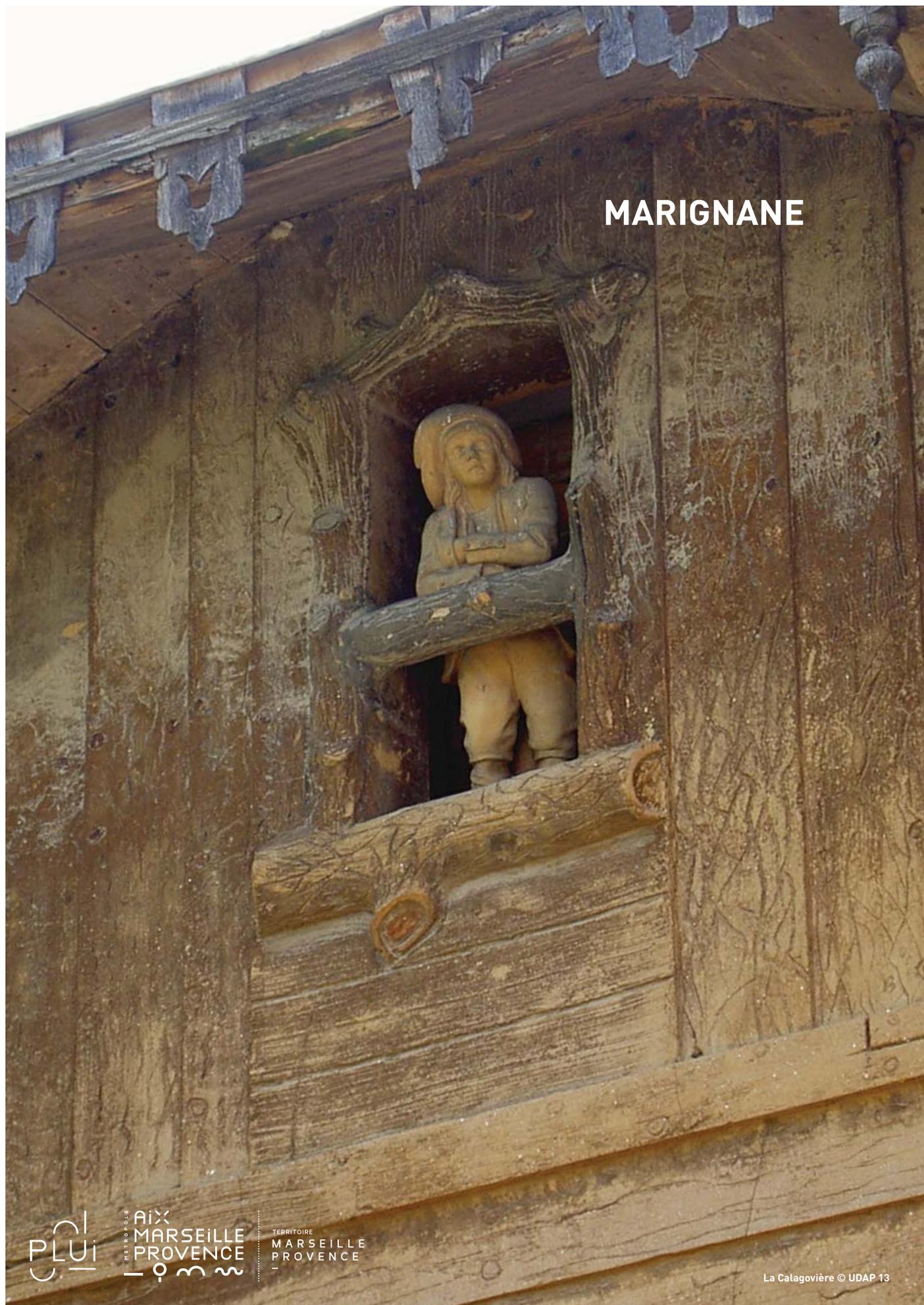


Code et n° de la planche	LRV-EM2 - n°O-30
Nom	Fort de Figuerolles
Type	Patrimoine militaire
Adresse	Pointe de Figuerolles, Vallon des Fontêtes
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La batterie militaire de Figuerolles fut construite entre 1880 et 1890 à proximité de la Pointe de Figuerolles. Du fort subsistent le bâtiment A, un lavoir, et des alvéoles aux quatre points cardinaux qui permettaient d'installer un canon pour tirer sur l'ennemi situé en contrebas (chaque alvéole était séparée par un abri bétonné abritant les projectiles).</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : ruines d'une batterie militaire / Matériaux : appareil en moellon, brique (chaînes d'angle harpées, cadres des baies arquées).</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Les militaires ont choisi ce site parce qu'il dispose d'un bon champ de vision : on voit pratiquement l'intégralité du littoral de Marseille, depuis L'Estaque jusqu'à La Pointe rouge, et les îles du Frioul.</p> <p>● Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Dans le cadre d'un projet architectural, les éléments bâtis subsistants du fort seront intégrés aux nouvelles constructions en respectant leur volume et leurs matériaux.</p>
---	--





MARIGNANE

Code et n° de la planche	MGN-EE1 - n°O-07
Nom	Maison des Consuls ("Beffroi")
Type	Équipement public
Adresse	Place Camille Desmoulins et rue Victor Hugo
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique La Porte Sud, l'une des cinq portes du mur d'enceinte édifié en 1353, fut remaniée et embellie pour servir de porte d'apparat à l'occasion de l'entrée royale de François I ^{er} en 1516 lors de son retour du Milanais. Elle a abrité la Maison commune et les Assemblées du Conseil de 1665 à 1792.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice trapézoïdal traversé par un passage voûté / Façade Sud ❶ présentant une fenêtre à croisée, un porche fermé par une grille, un cadran et un clocheton - façade Nord ❷ superposant un arc ébrasé, une niche, une fenêtre à croisée, un cadran / Matériaux : pierre de taille (lin-teau, meneaux, trumeau, cadres, piédroits, corniches) ; appareil de moellon, enduit (parois, croisée d'ogives) ; fer forgé / Couverture : toit à deux pans ; tuile ronde / Épannelage : R+1+étage d'attique.
---	---

Justification de la préservation Ancienne porte médiévale, centre de la vie communale pendant plus d'un siècle, ce bâtiment civil est un symbole de prestige, de pouvoir, d'autonomie et de cohésion sociale manifesté par ses deux cadrans d'horloge et la cloche qui montrent l'ordre municipal et donnent le temps propre de la ville laïque face à celui de l'Église.	Prescriptions spécifiques Tous travaux sur les façades et la toiture devront respecter l'aspect de l'existant. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses ornements : ❶ corniche d'attique ponctuée par quatre gargouilles léontomorphes, cadran d'horloge de 1516 accosté par deux génies ailés portant le cadre voussuré, imposte rayonnante ❷ cadran de 1662 cantonné de têtes d'ange ailées surmonté du blason de Malignane : un M surmonté d'une étoile renversée à cinq branches sans devise.
---	--



Code et n° de la planche	MGN-EF1 - n°O-14
Nom	Entrée nord du tunnel maritime du Rove
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Port Saint-Pierre
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Le tunnel-canal maritime du Rove fut percé sous la chaîne de L'Estaque pour faire communiquer le nord de la rade de Marseille avec l'étang de Berre. Commencés en 1911 et achevés en 1926, les travaux confiés à l'entreprise Léon Chagnaud employèrent 3 000 ouvriers (pour la tranchée de Malignane, on utilisa deux pelles à vapeur américaines).	Description de l'ouvrage Typologie : entrée monumentale de la tête Nord d'un tunnel-canal qui passe pour être le plus du monde / Structure : portail d'eau constitué d'une arche unique / Matériaux : calcaire, pierre de taille à joints vifs, pierres taillées en saillie régulières ou appareil cyclopéen à bossage (bordure de l'arc) / Couvrement : voûte en berceau plein-cintre.
---	---

Justification de la préservation Cette arche au traitement néo-classique contribue à créer un paysage "monumental" : les culées sont réalisées selon une composition prismatique avec des effets perspectifs dans leurs volumes dégressifs. Le canal émerge ensuite dans une tranchée qui s'abaisse progressivement jusqu'au port Saint-Pierre. ● Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques L'ouvrage ne devra pas être dénaturé. Il devra conserver sa composition et ses matériaux. Les pierres en saillie sur le plein cintre de l'arche doivent rester apparentes. L'appareil cyclopéen à bossage contraste avec la pierre de taille à joints vifs utilisée pour le reste de la tête du tunnel. Cet effet doit être conservé.
---	---



Code et n° de la planche	MGN-EF2 - n°O-07
Nom	Pont ferroviaire de La Floride
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Route de Martigues (D9), Z.I. La Palun, Les Florides
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Le pont-rail de La Floride, à l'origine doublé par un pont routier similaire, a été construit vers 1914 dans le cadre de l'aménagement du canal de Marseille au Rhône pour assurer la liaison des infrastructures portuaires d'Arles à Martigues. Le pont routier a été détruit par les Allemands en août 1944 et reconstruit à partir des anciennes culées.	Description de l'ouvrage Typologie : pont-rail, accolé en aval au pont routier de la RD9 / Matériaux : structure métallique à poutres latérales cintrées en treillis, portant une unique voie de chemin de fer ; pierre de taille (culées, communes aux deux ponts juxtaposés). Côté aval, deux escaliers en pierre de taille, à volée droite, permettent d'accéder au chemin de service qui longe le canal en contrebas.
---	---

Justification de la préservation Cet ouvrage témoigne de l'histoire des chemins de fer et marque le paysage de la commune. C'est le vestige de deux ponts jumeaux que l'on appelait "Ponts de La Floride" ou "Ponts en fer".	Prescriptions spécifiques L'ouvrage ne devra pas être dénaturé. Il devra conserver sa composition et ses matériaux.
--	---



Code et n° de la planche	MGN-EG1 - n°O-08
Nom	Chapelle Notre-Dame de Pitié
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Chemin de la Vierge, Pas-des-Lanciers
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Cette chapelle fut édifée vers 1635 à l'emplacement d'un oratoire construit au XII ^e siècle et consacré à Notre-Dame du Défens, à la suite d'une promesse formelle faite par la population de Marignane lors des crues dévastatrices de La Cadière en 1635. Les fidèles y déposèrent une statue de la Vierge et de nombreux ex-votos.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice à nef unique sans chevet / Façade principale encadrée par deux grands contreforts, ouverte d'un large "portail toscan" en arc plein cintre, de deux baies arquées de part et d'autre et d'un œil-de-bœuf - façades latérales aveugles, nues et lisses, rythmées par des contreforts / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (cadres des baies, portail), enduit / Couverture : toit à deux pentes ; tuile ronde.
---	--

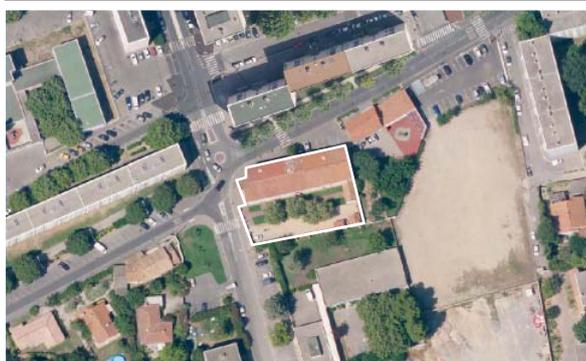
Justification de la préservation Le "vœu de la Saint-Matthieu" stipule que chaque année, le soir du 7 septembre, veille de la fête de la nativité de la Vierge, sa statue soit descendue à l'église de Marignane en procession solennelle, pour être remontée le 21 septembre, jour de la Saint-Matthieu. ● Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques Tous travaux sur les façades et la toiture devront respecter l'aspect de l'existant. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor du portail : chambranle orné de pilastres ; clef d'arc en pointe de diamant ; fronton à volutes rentrantes interrompu par une niche accostée de petits pilastres ; placé au-dessus, fronton cintré orné d'un pinacle ; statue de la Vierge logée dans une niche ornée d'une conque ; inscription "Mater Pietatis Ora Pro Nobis".
--	---



Code et n° de la planche	MGN-EG2 - n°O-08
Nom	Couvent des Révérends Pères Minimes
Type	Patrimoine religieux
Adresse	2, rue de Provence et chemin du couvent
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique L'Ordre des Minimes, fondé en 1436 par Saint-François de Paule, s'installa à Marignane en 1648. Le premier couvent construit sur les pentes du Collet Rouge s'étant révélé insalubre, un nouvel établissement fut construit dans le parc du château du seigneur de Covet entre 1695 et 1701. Fermé à la Révolution, il fut transformé en cellier.	Description de l'ouvrage Plan de masse : long édifice avec un avant-corps constituant la façade principale / Façade principale nue et lisse, à 3 travées, percée au-dessus de la porte d'entrée d'une grande baie pourvue d'un balcon étroit sur consoles et encadrée par deux baies, et surmontée d'un fronton à jour - façade sud à 10 travées / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille apparente (linteau de la porte), enduit / Couverture : toit à deux pentes, tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+1.
--	--

Justification de la préservation Cet édifice témoigne du rôle charitable des Pères Minimes aux XVIII ^e siècle et du patrimoine de l'assistance de la commune (lors de la peste de 1720, il servit d'hôpital de quarantaine). Il devint aussi le lieu de sépulture de la famille de Covet : plusieurs membres choisirent de s'y faire inhumer dont le marquis Joseph-Marie de Covet, en 1752.	Prescriptions spécifiques Tous travaux sur les façades et la toiture devront respecter l'aspect de l'existant. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : denticules des rampants et de la corniche du fronton, garde-corps en fer forgé, appuis des baies, gouttes des consoles du balcon.
---	---



Code et n° de la planche	MGN-EK1 - n°O-07
Nom	Coopérative viticole de Marignane
Type	Patrimoine de l'agriculture / de la viticulture / du pastoralisme
Adresse	7, avenue de la Première Armée Française
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique Les premières caves coopératives de vinification sont nées en Alsace, Languedoc et Provence à la suite des grandes crises économiques et sociales qui ont secoué le vignoble français à partir de la fin du XIX ^e siècle pour essayer de résister à la pression du négoce née de l'inadaptation des volumes entre l'offre et la demande.	Description de l'ouvrage Typologie : "cave-usine" (suite à un groupement de vignerons associés coopérateurs, bâtiment industriel qui produit et vend du vin issu des raisins des adhérents, où s'effectuent en commun les opérations de vinification, de stockage et de vente) / Plan de masse : édifice en L / Façade principale à 3 travées, encadrée par des piliers qui se prolongent jusqu'au parapet orné d'un fronton cintré / Matériaux : béton, enduit / Couverture : toits à deux pentes, tuile / Épannelage : R+1.
--	---

Justification de la préservation Cette coopérative viticole appartient au patrimoine coopératif et viticole français. Un très grand nombre de villages du sud de la France ont été dotés d'une «coopé» qui est devenue un lieu essentiel de l'activité villageoise, l'un des édifices identitaires de la communauté au même titre que l'église, la mairie, l'école ou le foyer rural.	Prescriptions spécifiques Tous travaux sur les façades et la toiture devront respecter l'aspect de l'existant. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (l'auvent métallique, le larmier qui surmonte le fronton cintré, l'appellation "coopérative viticole" creusée dans l'enduit du fronton).
---	---



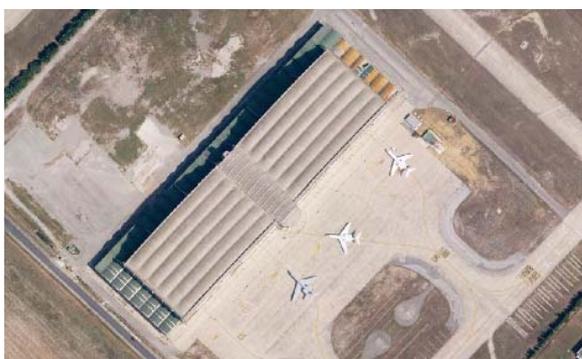
Code et n° de la planche	MGN-EL1 - n°O-07
Nom	Immeuble bourgeois
Type	Immeuble de logements
Adresse	1, cours Mirabeau et rue Jean Jaurès
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Immeuble de rapport de la fin du XIX ^e siècle.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire formant l'angle d'un îlot / Façade principale ordonnancée à 4 travées, avec deux balconnets jumelés au centre de la composition au second étage / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toit à deux pans et croupes, tuile ronde / Épannelage : R+2.

Justification de la préservation L'entrée a été supprimée, le rez-de-chaussée a été fortement remanié. Néanmoins l'édifice est remarquable pour sa composition générale - il ouvre et tient la séquence du cours Mirabeau au Nord.	Prescriptions spécifiques Tous travaux sur les façades et la toiture devront respecter l'aspect de l'existant. L'ouvrage devra conserver sa composition et ses éléments de décor : refends (bossages continus en table), cadres des baies moulurés de style vitruvien (avec un épaulement), garde-corps continu en fer forgé et consoles des balconnets, agrafes des linteaux.
--	---



Code et n° de la planche	MGN-ET1 - n°O-04
Nom	"Hangars Boussiron" de l'Aéroport de Marseille Marignane
Type	Patrimoine aéronautique
Adresse	Marignane - Aéroport Marseille Provence
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique En raison de l'essor du trafic à la fin des années 1930, la Chambre de commerce de Marseille organisa un concours pour l'extension de l'aéroport de Marignane en 1943 malgré l'occupation allemande. Les entreprises Boussiron furent retenues. Un temps abandonné, le projet reprit en 1949 mais seul le hangar fut édifié (et achevé en 1953).	Description de l'ouvrage Typologie : hangar d'aviation double à voile mince / Matériaux : parois en béton armé ; voûtes (6 400 m ² et 4 200 tonnes chacune) préfabriquées puis hissées par vérins sur les parois édifiées au fur et à mesure, à six voiles minces à double courbure (ondes) en béton précontraint et armature en métal déployé (101,50 m de portée, 9,80 m de large et 12,10 m de flèche) sous-tendues par des tirants (record mondial à l'époque) / Hauteur libre : 19 m / Espace entre les cellules : 18,70 m.

Justification de la préservation Œuvre collective des ingénieurs Nicolas Esquillon et Eugène Freysinnet et des architectes Auguste et Gustave Perret, le bâtiment aux voûtes minces innovantes fait partie des édifices de grande portée dont la conception technique fit date. Le levage de la couverture de chaque cellule fut une première mondiale. ♦	Prescriptions spécifiques L'ouvrage ne devra pas être dénaturé. Il devra conserver sa composition (deux cellules ou nefs appuyées sur huit contrefiches à la façade arrière), ses matériaux (dont les six ondes constituées d'une coque de béton armé de 6 cm d'épaisseur, et les vitrages au-dessus des appentis des façades arrière et latérales), la couverture des appentis latéraux, les détails des portes, les bandeaux des arcs, les claustras et les remplissages.
---	--



Code et n° de la planche	MGN-EV1 - n°O-07
Nom	"Villa Paradis" (ou "Villa Rouard")
Type	Villa
Adresse	12, avenue Jean Jaurès
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique La villa fut édifiée à la fin du XIX ^e siècle à la sortie de la ville, en rive d'un faubourg-rue. Les ornements de la baie centrale - le bout de corde mouluré qui forme un larmier et la clef ornée d'une ancre de navire - laissent penser que le premier propriétaire devait être un négociant ou un ancien marin.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire implanté en recul par rapport à l'alignement / Façade antérieure à 3 travées rythmée par deux corniches doublées, présentant un balcon centré et un seuil en degré / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (chaînes d'angle harpées), pierre dure (soubassement), enduit / Ornements : cadres de baie droits, linteaux monolithes (façades latérales) / Couverture : toit à deux pans, croupes ; tuile ronde ; crête de toit en terre cuite / Épannelage : R+1.
---	--

Justification de la préservation Aujourd'hui englobées dans un quartier d'extension hétérogène, cette maison et la Villa Paradis qui lui fait face témoignent de la physionomie de l'avenue Jean Jaurès au XIX ^e siècle. Avec la Villa Tiflis (27 cours Mirabeau) et la demeure qui abrite l'Office de Tourisme, elle forme un ensemble de trois villas similaires aux portes du centre historique.	Prescriptions spécifiques Tous travaux sur les façades et la toiture devront respecter l'aspect de l'existant. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : clefs passantes à bossage (celle de la porte est cantonnée de quatre rosettes), consoles à volutes et gouttes, balustres engagées (allèges), imposte en fer forgé, frise de motifs floraux (carreaux vernissés bleus). Les deux portails et le mur-bahut en appareil en moellon polygonal régulier doivent être conservés.
--	---



Code et n° de la planche	MGN-EV2 - n°O-07
Nom	"Villa Camoin"
Type	Villa
Adresse	3, avenue Jean Jaurès
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Villa construite à la fin du XIX ^e siècle à la sortie de la ville, en rive d'un faubourg-rue, aujourd'hui englobée dans un quartier d'extension hétérogène qui mêle pavillons anciens, barres et petits collectifs des années 1960 et qui fait désormais partie du centre-ville de Merginane.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire prolongé par un avant-corps latéral / Façades - rue et jardin ordonnancées à 5 travées, composées à partir d'une porte centrée et précédées par un escalier droit à un repos ; travée centrale avec un balcon et un fronton brisé - latérales nues et lisses / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (parement de la façade Nord), pierre dure (soubassement) / Couverture : toit à deux pans, croupes, tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+1.
---	---

Justification de la préservation La villa "bifrons" (elle était accessible par ses deux façades) dont le jardin original a été conservé (actuel jardin public Salvador Dali), témoigne de l'aspect de l'entrée de ville au XIX ^e siècle et permet une aération paysagère en conservant une rupture dans la séquence de l'avenue Jean Jaurès.	Prescriptions spécifiques Tous travaux sur les façades et la toiture devront respecter l'aspect de l'existant. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux (parement de la façade Nord, souches en brique) et ses éléments de décor : bossages continus, clefs en bossage, consoles cubiques ou à volutes et gouttes, corniche à modillons, piédouches, cabochons du balcon et du fronton, tympan du fronton (urne accostée de feuillages), balustres du balcon, garde-corps en fer forgé, crête de toit en terre cuite.
---	---



Code et n° de la planche	MGN-EV3 - n°O-07
Nom	"Villa Tiflis" dite "Villa Monchablon"
Type	Villa
Adresse	27, cours Mirabeau
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La "Villa Monchablon" est une demeure bourgeoise construite pour le cuisinier du tsar Nicolas II, Marius Martin, qui fit fortune à Tiflis (Tbilissi) en Géorgie et lui donna ce nom. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle fut le siège de la Kommandantur. Elle fut ensuite occupée par le docteur Monchablon qui lui donna son nom.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire / Superficie : environ 250 m² / Façade ouest ordonnancée à trois travées - nord à quatre travées - sud ordonnancée à cinq travées, organisée autour de la porte centrée / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : chaînes d'angle harpées, corniche intermédiaire, bandeau reliant les appuis des baies qui reposent sur de petites consoles, clefs hautes / Couverture : toit à deux versants, croupes ; tuile ronde / Épannelage : R+1.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>La villa est devenue la propriété de la Ville de Marignane en 2009. Entièrement rénovée, avec une extension à l'est et la création d'un petit jardin public, elle accueille le musée Raimu depuis 2014. Ouverte sur l'extérieur, elle est devenue un point de repère dans un tissu urbain de transition, entre le centre ancien et la ville moderne.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Tous travaux sur les façades et la toiture devront respecter l'aspect de l'existant. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Les piliers du portail et la grille en fer forgé devront être conservés.</p>
--	--



Code et n° de la planche	MGN-EV4 - n°O-08
Nom	Villa "La Calagovière" dite "Maison des rocailleurs"
Type	Villa
Adresse	Angle avenue du Président Kennedy et avenue du Maréchal Juin
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Visible de loin, à l'origine environnée de champs et postée à l'entrée de la ville de Marignane, cette "villa-rocaille" de la seconde moitié du XIX^e siècle fut conçue par son premier propriétaire pour être admirée pour son décor de trompe-l'œil.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade Nord : faux bardages, deux fausses fenêtres - façade Sud : deux fausses fenêtres closes et fenestron sous la croupette (les façades en rocailles contrastent avec le "classicisme" de la façade principale) / Matériaux : appareil en moellon - façade Ouest : enduit (faux appareil chaînes d'angle harpées avec bossages un sur deux) / Couverture : toit à deux pentes, croupettes, rives de toit en bois découpé, consoles en bois ; tuile ronde / Épannelage : R+1.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Cette maison constitue un bel exemple de l'art illusionniste des rocailleurs qui s'est développé à partir de l'essor de l'emploi du ciment sous le Second Empire jusque dans les années 1920. Cette forme d'expression artistique allie austérité bourgeoise, fantaisie grotesque et goût pour le décor naturaliste.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Tous travaux sur les façades et la toiture devront respecter l'aspect de l'existant. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses décors en ciment moulé, en particulier, les trois fausses fenêtres : la première à demi-fermée par des volets entrebaillés, la seconde ouverte dans le cadre de laquelle se trouve un personnage masculin en ronde-bosse accoudé à un tronc d'arbre et tournant son regard vers le ciel, la troisième ornée d'un linge factice suspendu à une cordelette.</p>
--	--





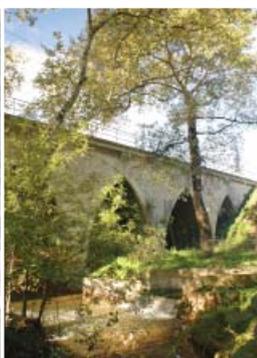
SAINT-VICTORET

Pont de Rossi

Code et n° de la planche	SVT-EF1 - n°O-05
Nom	Pont de Rossi / Viaduc de la Cadière
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Terre du pré, chemin du Pont
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Ce viaduc spectaculaire construit pour la ligne Paris-Lyon-Méditerranée franchit la Cadière. Marseille ayant délocalisé son camp d'entraînement militaire sur la colline voisine de 1868 à 1899 pour faciliter l'apprentissage du maniement du Fusil Modèle 1866 dit Chassepot, des milliers de soldats ont laissé une trace de leur passage sur les assises des intrados.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : pont-rail / Structure : pont à six arches en plein cintre de 6 m d'ouverture, enchevêtrées et se croisant au tiers de leur hauteur, ressemblant ainsi à une série d'ogives ("intrados de type ogival") / Longueur : 66 m environ / Matériaux : pont en maçonnerie - moellons d'appareil (assises de l'intrados, chaînes harpées) et moellons ordinaires montés à joints cyclopéens (tympan, piles) / Ornements : graffiti - baguettes de tambour, clairons, cœur, petits crucifix...</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'ouvrage est singulier à deux titres : les arches imbriquées et les graffiti qui rappellent le passage des militaires venus se baigner dans le ruisseau pendant leur temps de repos. Est-ce une réalisation de Gustave Desplaces, Ingénieur en chef de la Compagnie du PLM ? Il ressemble, en tout cas, au viaduc Saint-Léger de Saint-Chamas édifié entre 1843 et 1848.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage se trouve à cheval sur les territoires des communes de Saint-Victoret et Vitrolles.</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux, ainsi que les dessins et inscriptions gravés ou grattés.</p>
---	---



Code et n° de la planche	SVT-EG1 - n°O-05
Nom	Église Saint-Pierre ès Liens
Type	Patrimoine religieux
Adresse	14-18, rue Maurice Noguès
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le prieuré rural de Saint-Victoret a été fondé vers 965 par les moines de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. L'église a été réédifiée au milieu du XIX^e siècle sur les fondations originelles dans un style composite où domine le style néo-roman. Le clocher édifié en 1865 a perdu la flèche qui le parachevait depuis 1889.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : nef unique bordée de six chapelles perpendiculaires à l'axe, avec un chevet à trois pans flanqué d'un clocher carré / Façade ouest à portail unique flanqué de deux piliers couronnés de chapiteaux et surmonté d'un tympan lisse portant les armoiries de la ville, présentant un oculus et un arc brisé inscrit entre deux contreforts d'angle / Matériaux : pierre, enduit ; clôture en fer forgé du campanile / Couvertures : toit à deux pentes (nef et chapelles), pans (chevet), tuile.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Patrimoine religieux / Architecture votive.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (larmiers des baies, modillons des corniches, chaînes harpées du clocher).</p>
---	--



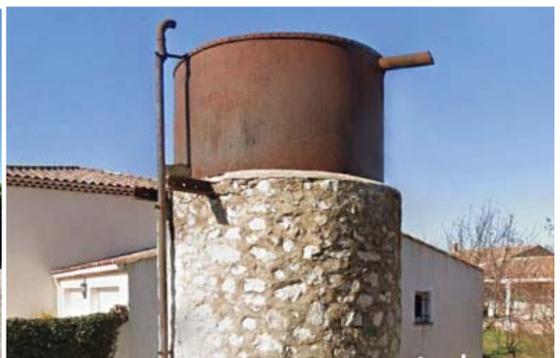
Code et n° de la planche	SVT-EG2 - n°O-08
Nom	Couvent de La Filolette
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Rue du Couvent
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique	Description de l'ouvrage
Cette bastide a successivement abrité une école privée de garçons, un pensionnat de 1902 à 1920, des sœurs missionnaires Saint Norbert - congrégation fondée à Marseille en 1920 - à partir de 1929 puis les Sœurs Missionnaires de la Société de Marie, une congrégation née à Wallis et Futuna pour seconder les Pères Maristes en Océanie en 1958.	Plan de masse : corps de logis rectangulaire flanqué d'une aile plus basse à laquelle est accolée une chapelle formant avec les communs en retour d'équerre une cour sur le devant, au débouché d'une allée / Façade principale nue et lisse / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toit à deux pentes, croupes (corps de logis), toit à deux pans (autres bâtiments) ; tuile ronde / Épannelage : R+1 à R+2 (corps de logis).

Justification de la préservation	Prescriptions spécifiques
Le couvent - récemment réhabilité pour abriter un EHPAD - a notamment servi de maison de formation et de base arrière pour les Sœurs missionnaires maristes : elles partaient en mission en Papouasie depuis le port de Marseille. Il occupe, de ce fait, une place importante dans l'histoire religieuse française.	Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.



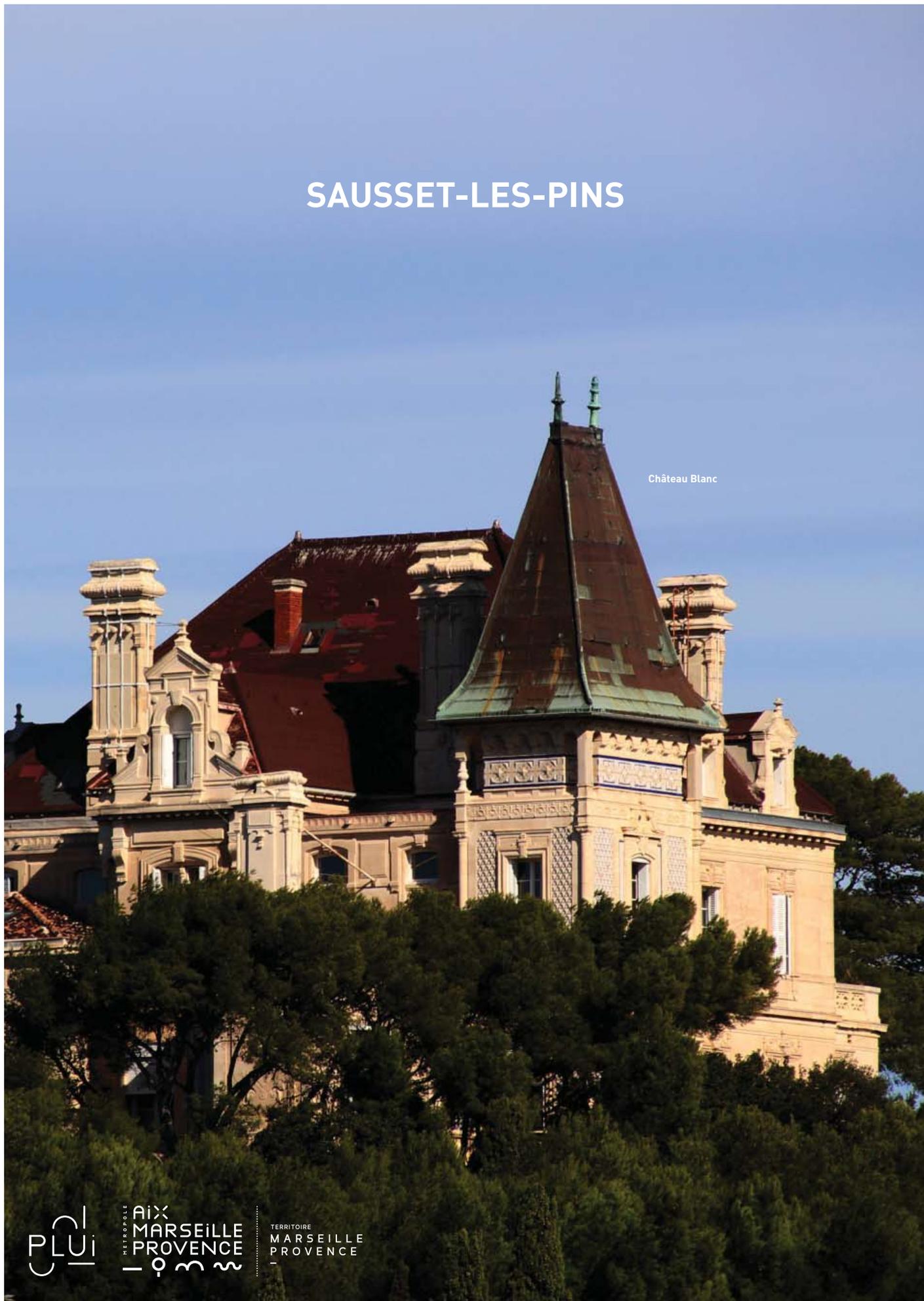
Code et n° de la planche	SVT-EY1 - n°O-09
Nom	Noria et bassin
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	73, Allée César Léotard
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique	Description des ouvrages
Cette noria a été construite au début du XX ^e siècle par les agriculteurs du hameau des Richauds. Elle a contribué au maraîchage et à la culture du blé. Un moteur situé dans la grande colonne un moteur permettait de faire monter l'eau du bassin vers une cuve en fer destinée à la stocker. Elle a fonctionné jusque dans les années 2000.	Typologie : roue hydraulique à irrigation associée à un bassin / Plan de masse : colonne circulaire percée d'une porte au sud-ouest et surmontée d'une cuve, reliée autrefois à un bassin situé au sud / Matériaux : pierre maçonnée / Couverture - noria : cuve en fer ; bassin : ouvert.

Justification de la préservation	Prescriptions spécifiques
La Noria et son bassin témoignent des systèmes d'irrigation anciens et du passé paysan de la commune.	Les deux constructions devront conserver leur composition et leurs matériaux, et elles devront rester visibles depuis l'espace public (pas de masquage ou de clôture opaque).



SAUSSET-LES-PINS

Château Blanc



Code et n° de la planche	SLP-EB1 - n°O-31
Nom	"Château blanc" ou château de Jules Charles-Roux
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Avenue Jean Moulin et route de la Couronne
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Au milieu du XIX ^e siècle, sous le Second Empire, la bourgeoisie marchande marseillaise jeta son dévolu sur Sausset, un mouillage de pêcheurs au thon à l'abri du vent et proche de Marseille, pour y créer une villégiature de proximité. Jean-Baptiste Charles-Roux, riche industriel des corps gras, fut l'un des premiers à s'y établir en 1855.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice carré flanqué d'une tourelle et d'annexes / Façade principale ceinturée d'un grand portique à colonnes simples et doubles soutenant une terrasse, avec un portail d'entrée cintré latéral / Ornements : bandeaux, tableaux en céramique, modillons carrés, faux mâchicoulis (tourelle) / Matériaux : pierre de taille, brique ; enduit / Couverture : toit à forte pente, à deux pans et croupes ; toit en pavillon tronqué à égout retroussé ; zinc / Épannelage : R+2.
--	---

Justification de la préservation Posée sur un socle, l'imposant château de style néo-Renaissance a été conçu par l'architecte Jean Letz, collaborateur d'Henri-Jacques Espérandieu. Par son ampleur, sa position dominante et son grand parc préservé (malgré un morcellement) qui descend jusqu'à la mer, il constitue un emblème paysager majeur du littoral de la Côte Bleue.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : épis, cabochons, divers amortissements marquant l'achèvement des cheminées qui dépassent le faîtage et sont traitées comme des éléments décoratifs, lucarnes-frontons, garde-corps ajourés de la terrasse, tableaux de carreaux de céramique vernissée bleue et blanche de la tourelle.
--	--



Code et n° de la planche	SLP-EF1 - n°O-31
Nom	Gare de Sausset-Les Pins
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Avenue de la gare
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique La gare de Sausset-Les Pins fut ouverte avec la ligne Miramas-L'Estaque le 15 octobre 1915. Le nom de la station figure sur les façades comme dans le métropolitain parisien et l'étage d'attique est orné d'une frise en festons. Elle favorisa l'essor du tourisme balnéaire et le développement d'un lieu de villégiature.	Description de l'ouvrage Typologie : gare ferroviaire / Plan de masse : édifice de plan carré avec un petit bâtiment attenant surmonté d'une terrasse entourée d'un rang de tuile / Façade principale à 3 travées, percée au RdC de grandes baies arquées reliées par une accolade / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : décors de l'avant-toit en carreaux de céramique, lignes de tuiles au-dessus des fenêtres du premier étage / Couverture : toit en pavillon, larges avant-toits / Épannelage : R+3.
--	---

Justification de la préservation Les ingénieurs se sont inspirés des cours de typologie architecturale dispensés à l'école Polytechnique et ils ont opté pour un dessin homogène vernaculaire mais influencé par le style Liberty. Les stations sont de même facture (largeur des travées, nombre d'étages, travettes peintes, nom de la station sur les quatre façades, décor de l'avant-toit).	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : les lignes de tuile ornant les tablettes des linteaux, les lettres en céramique brun-rouge et les éléments du décor de l'étage d'attique, sous l'avant-toit : frise pourtourante doublée de rangées de croix (festons brun-rouge et vert céladon) et soulignée par des motifs à trois carreaux.
--	--



Code et n° de la planche	SLP-EN1 - n°O-31
Nom	Résidence "Les Astragales"
Type	Ensemble et résidence
Adresse	Boulevard Charles Roux et avenue de la Gare
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Commandée par Marcel Sinaï, cette résidence a été conçue entre 1966 et 1967 par André Bruyère comme un édifice animé par des "incidents organiques volontaires". L'architecte a créé des logements diversifiés, avec un plan spécifique pour chacun d'entre eux mais bénéficiant tous d'une loggia ouvrant sur le paysage et selon différentes orientations.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : ensemble résidentiel de villégiature de 59 logements répartis sur six demi-niveaux / Plan de masse : une forme courbe qui suit les déclivités du terrain / Façades ondulantes, percées de grandes loggias / Matériaux : structure en béton armé reposant sur des murs de refend porteurs ; enduits / Couverture : toits-terrasses / Épannelage : R+3.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation L'ensemble de logements qui sinue sur 25 mètres de long au cœur d'une pinède et offre des orientations multiples est singulier. Les angles arrondis, les volumes des différentes ouvertures - comme s'ils étaient "découpés" dans l'enduit clair -, et les toits-terrasses accessibles aux occupants lui confèrent une grande modernité. ◆</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux, et ses éléments de décor, notamment les ornements des espaces d'entrée, des hauts-reliefs du sculpteur Alain Le Breton qui complètent la dimension artistique de l'ensemble voulue par André Bruyère.</p>
---	---



© Nicolas de Barbarin / CAUE 13

Code et n° de la planche	SLP-EV1 - n°O-31
Nom	Villa "Clos des Amandiers"
Type	Villa
Adresse	5, boulevard Clément Monnier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Chalet édifié autour de 1900-1910.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade ordonnancée à 3 travées, présentant un fronton à jour, précédée par un seuil à degrés et un portique qui forme une terrasse au premier / Matériaux : appareil de moellon, brique, enduit / Ornements : cintres, cadres de baie et chaînes d'angle harpées en brique et pierre, garde-corps en fer forgé, tuiles et abouts de rive ouvragés / Couverture : toit à deux versants ; corbeaux en bois ; tuile à emboîtement / Épannelage : RdC surélevé+1+comble.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation L'édifice témoigne de l'aspect de la station de villégiature à la Belle Époque.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
--	---



© 2016 Google

Code et n° de la planche	SLP-EV2 - n°O-31
Nom	Villa de "la traverse de la Mairie"
Type	Villa
Adresse	6, route de l'étang de Berre et traverse de la Mairie
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique L'écriture de cette villa édifée autour de 1900-1910 est une transposition du style régionaliste répandu dans la banlieue parisienne et les villes balnéaires à la même époque (emprunt des garde-corps stylisés en bois, libre imitation de l'appareil en meulière apparent avec la pierre calcaire locale, frise décorative, cabochons...).</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire contigué de deux corps de largeurs différentes / Façade Sud asymétrique composée du mur pignon du bâtiment le plus étroit, en retour d'équerre et en légère saillie, percé d'une large baie arquée et d'une baie étroite en arc plein cintre, et des travées du corps principal / Matériaux : appareil de moellon à gros joint, enduit / Couverture : toits à longs pans, lucarnes à deux pans ; tuile à emboîtement, tuile de rive / Épannelage : soubassement+1+comble.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation L'édifice témoigne de l'aspect de la station de villégiature à la Belle Époque.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : frise uniforme à l'enduit filant sous l'attique, têtes de cheminée en brique, rampes d'escalier, piédouches et garde-corps du perron en bois peint en blanc. Le mur de clôture composé de panneaux de claustras en tuile, de sept piliers intercalaires en tuile et les piliers du portail coiffés d'un toit maçonné à deux versants seront conservés.</p>
--	---



Code et n° de la planche	SLP-EV3 - n°O-32
Nom	Villa Art Nouveau
Type	Villa
Adresse	2, boulevard Alphonse Daudet
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Chalet édifé autour de 1900-1910.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade Sud précédée par un balcon clôturé par une balustrade, percée d'un triplet de baie arquée encadré par deux baies plus étroites et protégé par l'avant-toit d'une croupette / Matériaux : appareil de moellon, enduit (parois), appareil de moellon à gros joint apparent (soubassement), brique (frise) / Couverture : toit à deux pentes, demi-croupes, large débord ; chevrons en bois ; tuile à emboîtement / Épannelage : soubassement+1.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation L'édifice témoigne de l'aspect de la station de villégiature à la Belle Époque.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : linteaux à ressaut, bandeau en saillie pourtant qui souligne la séparation entre le soubassement et l'étage et ourle la porte du garage, frise pourtourante sous l'attique composée de petites briques vernissées).</p>
--	--



Code et n° de la planche	SLP-EV4 - n°O-31
Nom	"Villa Olympique"
Type	Villa
Adresse	15, impasse Pasteur
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique L'écriture architecturale de cette villa édifée autour de 1900-1910 est inspirée du style régionaliste "rustique" répandu dans la banlieue parisienne et les villes balnéaires à la même époque (libre interprétation de l'appareil en meulière apparent avec la pierre calcaire locale, frises décoratives colorées).</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade principale à deux travées, précédée par une pergola, percée d'un triplet de baies fermé par des claustras en tuile, surmontée par une croupette / Matériaux : appareil de moellon régulier, enduit (étage) ; appareil en blocaille apparent (soubassement), pierre de taille (colonnes), béton (poutres de la pergola) / Couverture : toit à deux versants, demi-croupe, large débord ; tuile ronde ; rive de toit et chevrons en bois / Épannelage : R+1.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation L'édifice témoigne de l'aspect de la station de villégiature à la Belle Époque.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : frise séparant les niveaux, double frise filant sous l'attique et panneaux de carreaux ornant les allèges en terre cuite vernissée jaune. Le jardin, la clôture composée d'un mur-bahut en moellon et d'une grille en fer forgé et les piliers carrés surmontés chacun d'un chaperon en brique du portail seront conservés.</p>
--	--



Code et n° de la planche	SLP-EV5 - n°O-31
Nom	Chalet
Type	Villa
Adresse	21, avenue de La Côte Bleue
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Chalet édifée autour de 1900-1910 (le corps de bâtiment qui le flanque est moderne).</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade ordonnancée à trois travées, surmontée d'un petit fronton à jour percé d'un œil-de-bœuf circulaire, précédé par un seuil en degrés / Matériaux : appareil de moellon, brique, enduit / Ornements : corniche intermédiaire double, cadres de baie, garde-corps du balcon centré en fer forgé ; volets persiennés / Couverture : toit à deux versants ; chevrons en bois ; tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+1+comble.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation L'édifice témoigne de l'aspect de la station de villégiature à la Belle Époque.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
--	---



Code et n° de la planche	SLP-EV6, SLP-EV7, SLP-EV8 et SLP-EV9 - n°O-31
Nom	"Chalets" du port dont la villa "Castel-Homard" ②
Type	Villa
Adresse	7 ①, 9 ② et 11 ③, av. Siméon Guoin ; route de La Couronne, Le Village ④
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Les trois "chalets", bâtis sur une plate-forme soutenue par un mur de soutènement et placés en position dominante sur le port de plaisance et de pêche, et la petite villa, isolée de l'autre côté du bassin, qui leur fait face, ont été édifiés autour de 1900-1910.	Description des ouvrages Plan de masse : édifice ① en L flanqué d'un petit corps à trois pans ; ② ③ rectangulaire ; ④ carré / Façades : ① ③ ④ parois nues et lisses, ② ordonnancée à 3 travées / Matériaux : appareil de moellon, enduit, cadres plats, linteaux monolithes ① ② ou en brique et pierre ③ / Couverture : toit à deux pentes ①, à quatre eaux ②, à deux versants et croupes ③, à deux pentes et lucarne ④ ; grande passée de toit, corbeaux en bois ① ② ; tuile ronde ① ② ③ ④ / Épannelage : ① ② ③ ④ R+2.
---	--

Justification de la préservation Les édifices postés comme des vigies autour du bassin du port font partie de la carte postale de la commune de Sausset. Ils témoignent de l'aspect qu'avait la station de villégiature à la Belle Époque. C'est l'ensemble qui constitue un cadre urbain pittoresque qui est, avant tout, préservé.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs modénatures : ① chaînes d'angle en faux appareil, bandeaux, balustres des terrasses ; ② lignes de refend du soubassement, linteaux droits et appuis des baies, frise composée de tableaux de carreaux en terre cuite vernissée de couleur verte filant sous l'égout ; ③ linteaux en brique et pierre, garde-corps en fer forgé ; ④ œil-de-bœuf, tuiles de rive.
--	---





Marignane, pont ferroviaire de La Floride